

Faites connaissance avec votre véhicule

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

7

0.4

Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

Clés, télécommande à radiofréquence : généralités	1.2
Verrouillage et déverrouillage des portes	1.4
Ouverture et fermeture des portes	1.5
Système antidémarrage	1.7
Appuis-tête	1.8
Sièges avant	1.9
Ceintures de sécurité.	1.10
Dispositifs complémentaires aux ceintures avant	1.15
Dispositifs de protection latérale	1.19
Dispositif de retenue complémentaire	1.20
Sécurité enfants : généralités	1.21
fixation du siège enfant	1.24
installation du siège enfant.	1.26
désactivation, activation de l'airbag passager avant	1.34
Poste de conduite	1.37
Témoin lumineux	1.41
Afficheurs et indicateurs	1.44
Ordinateur de bord	1.46
Volant de direction, Heure	1.50
Rétroviseurs	1.51
Éclairages et signalisations extérieurs	1.52
Réglage de la hauteur des faisceaux	1.54
Avertisseurs sonores et lumineux	1.55
Essuie-vitre, Lave-vitre, Dégivrage	1.56
Réservoir carburant (remplissage carburant)	1.58

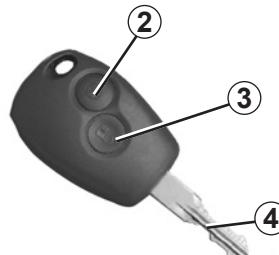
CLÉS, TÉLÉCOMMANDÉ À RADIOFRÉQUENCE : généralités (1/2)

A



28178

B



28175

Clé A

- 1 Clé codée de contacteur-démarreur, des portes et du bouchon de remplissage carburant.



La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapser une bouteille...).

Télécommande à radiofréquence B

- 2 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 4 Clé codée de contacteur-démarreur, de la porte conducteur et du bouchon de remplissage carburant.

Conseil

N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

Risque de blessures graves.

CLÉS, TÉLÉCOMMANDÉ À RADIOFRÉQUENCE : généralités (2/2)

Champ d'action de la télécommande

Il varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la télécommande pouvant verrouiller ou déverrouiller le véhicule par appuis intempestifs sur les boutons.

Interférences

La présence de certains objets (objets métalliques, téléphones portables, zone soumise à de fort rayonnement électromagnétique...), à proximité de la clé, peut créer des interférences et gêner le fonctionnement du système.

Remplacement, besoin d'une clé ou d'une télécommande supplémentaire

Adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque :

- en cas de remplacement d'une clé, il sera nécessaire d'amener le véhicule et toutes ses clés chez un Représentant de la marque pour initialiser l'ensemble ;
- suivant véhicule, vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes.

Défaillance de la télécommande

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Pour connaître la procédure de changement de pile, reportez-vous au paragraphe « Télécommande à radiofréquence : pile » en chapitre 5.

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DES PORTES



Commande manuelle

De l'extérieur

Déverrouillez les portes à l'aide de la télécommande (reportez-vous au paragraphe «télécommande à radiofréquence : utilisation» en chapitre 1) ou de la clé dans une serrure de porte.

Suivant véhicule, la clé commande le verrouillage/déverrouillage de la porte conducteur ou des quatre portes.

De l'intérieur (suivant véhicule)

Enfoncez le bouton 1 pour verrouiller, levez le bouton 1 pour déverrouiller.

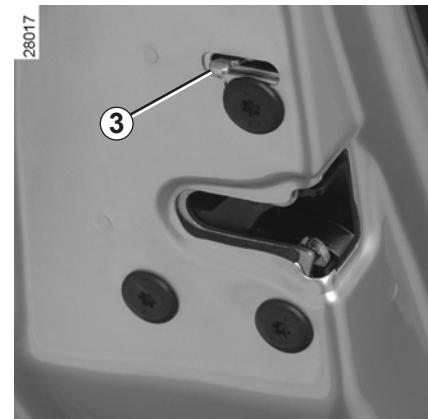


Commande électrique

Elle permet la condamnation ou la décondamnation simultanée des serrures des quatre portes latérales et des portes arrière.

Verrouillez ou déverrouillez les portes en appuyant sur le contacteur 2.

Sur les portes avant, le verrouillage ne peut pas être effectué porte ouverte.



Sécurité enfants

Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, déplacez le levier 3 de chaque porte et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (1/2)

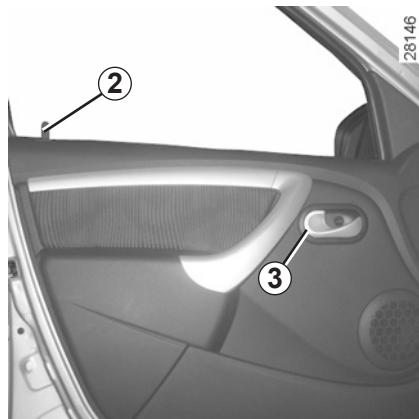


Ouverture manuelle de l'extérieur

Portes déverrouillées (reportez-vous au chapitre « verrouillage et déverrouillage des portes » en chapitre 1).

Avant : Placez la main sous la poignée 1 et tirez vers vous.

Arrière (ouverture manuelle) : soulevez de l'intérieur le bouton de déverrouillage 2 et manœuvrez la poignée 3 de la porte.



Ouverture manuelle de l'intérieur

Avant : tirez la poignée 3.

Arrière : soulevez de l'intérieur le bouton de déverrouillage 2 et manœuvrez la poignée 3 de la porte.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture des portes avant, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (risque de décharge de la batterie...).



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (2/2)



Portes arrière battantes

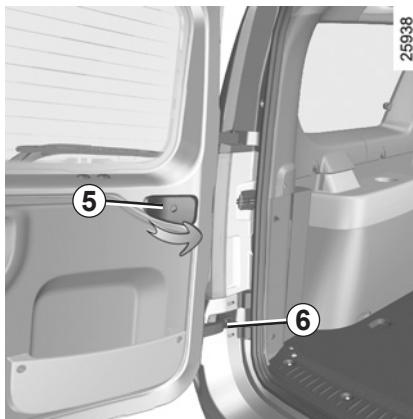
Ouverture de l'extérieur

Portes déverrouillées (reportez-vous au chapitre « Verrouillage et déverrouillage des portes »).

Placez la main sous la poignée 4 et tirez vers vous.



En cas de coup de vent violent, ne pas laisser les portes arrière battantes ouvertes. Risques de blessures.



Ouverture totale

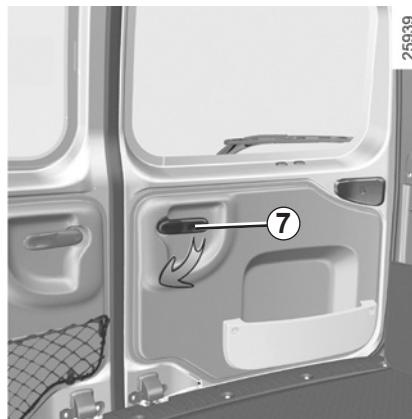
Pour obtenir l'ouverture totale des portes, écartez la palette 5, ouvrez entièrement la porte de manière à dégager la tige de maintien 6.

Agissez de même pour l'autre porte.

Fermeture de l'extérieur

Fermez d'abord la petite porte, puis la grande porte.

Les tiges de maintien 6 s'engageront d'elles-mêmes dans leur logement.



Ouverture de l'intérieur

Pour ouvrir la grande porte, abaissez la poignée 7.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE

Il interdit le démarrage du véhicule à toute personne ne disposant pas de la clé codée du contacteur-démarreur du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le véhicule est automatiquement protégé quelques secondes après la coupure de contact.

Si le code de la clé codée du contacteur-démarreur n'est pas reconnu par le véhicule, le témoin 1 clignote indéfiniment, le véhicule ne peut pas démarrer.



Toute intervention ou modification sur le système anti-démarrage (boîtiers électroniques, câblages, ...) peut être dangereuse. Elle doit être effectuée par le personnel qualifié de la marque.



Fonctionnement du système

À la mise sous contact, le témoin 1 s'allume fixe durant environ trois secondes, puis s'éteint. Le véhicule a reconnu le code. Vous pouvez démarer le moteur.

Protection du véhicule

Quelques secondes après la coupure de contact le témoin 1 clignote en permanence.

Le véhicule ne sera protégé qu'après avoir coupé le contact.

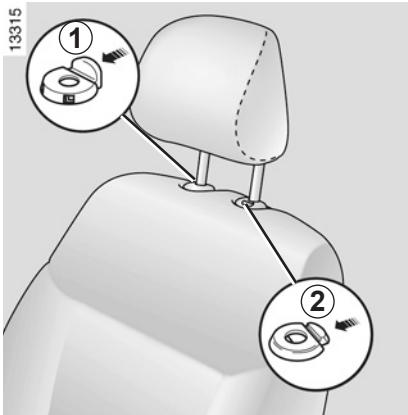
Anomalie de fonctionnement

Après la mise sous contact, si le témoin 1 continue à clignoter ou reste allumé fixe cela indique une anomalie de fonctionnement dans le système.

Dans tous les cas, faites appel **impérativement** à un Représentant de la marque qui est seul habilité à dépanner le système antidémarrage.

En cas de défaillance de la clé codée du contacteur-démarreur, utilisez la seconde clé (livrée avec le véhicule).

APPUIS-TÈTE AVANT



Pour régler la hauteur de l'appui-tête

Appuyez sur la languette **1** et faites coulisser l'appui-tête simultanément.

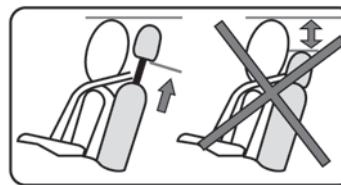
Pour enlever l'appui-tête

Appuyez sur les languettes **1** et **2** des guides d'appui-tête et levez l'appui-tête jusqu'à le libérer (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire).

Pour remettre l'appui-tête

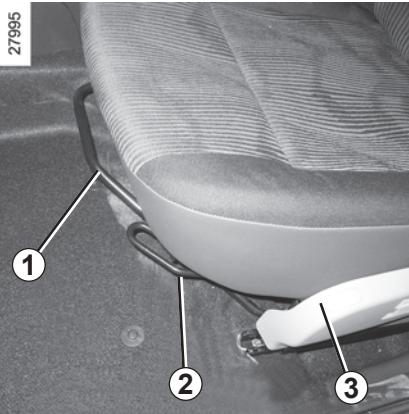
Introduisez les tiges dans les fourreaux, crantage vers l'avant, et abaissez l'appui-tête jusqu'à la hauteur désirée.

26342



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

SIÈGES AVANT



Pour avancer ou reculer

Levez la barre **1** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez la barre et assurez-vous du bon verrouillage.

Pour monter ou descendre l'assise du siège conducteur

Suivant véhicule, levez le levier **2**, réglez l'assise à la hauteur désirée puis lâchez le levier.



Sièges chauffants

Suivant véhicule, contact mis, actionnez le contacteur **3**.

Le système, qui est thermostaté, détermine si le chauffage est nécessaire ou pas.

Pour incliner le dossier

Maneuvez la molette **4** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée.

28151



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossier des sièges en arrière.

Veillez au bon verrouillage des dossier des sièges.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (1/5)

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière. Reportez-vous au paragraphe «Banquette arrière : fonctionnalités» en chapitre 3.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de leur ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite (suivant véhicule)

- Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale d'embrayage. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ;
- réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- réglez la position du volant.**

13622



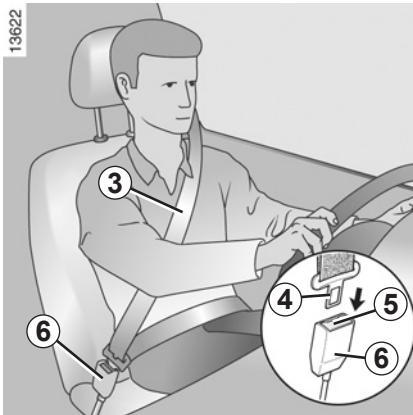
Ajustement des ceintures de sécurité

Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle thorax **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin. La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (2/5)



Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **4** dans le boîtier **6** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **4**). S'il se produit un blocage, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.



Réglage en hauteur de la ceinture de sécurité avant (suivant véhicule)

Basculez le bouton **7** pour sélectionner votre position de réglage de telle sorte que la sangle de thorax **3** passe comme indiqué précédemment.

Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

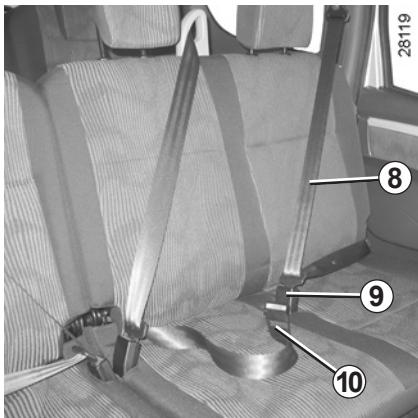
Déverrouillage

Pressez le bouton **5** du boîtier **6**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez le pêne pour faciliter cette opération.

Témoin d'alerte de non port de la ceinture de sécurité

Suivant véhicule, il s'allume au démarrage moteur si la ceinture conducteur n'est pas bouclée. Véhicule roulant, il s'allume et un signal sonore peut retentir pendant environ 2 minutes tant que la ceinture conducteur n'est pas bouclée.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (3/5)

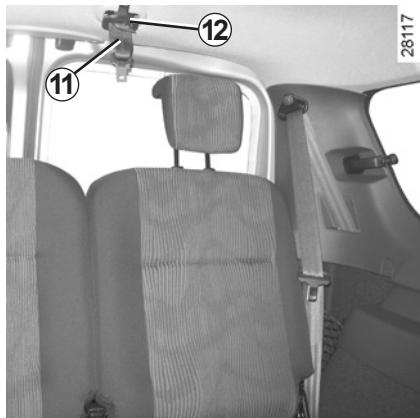


Sièges arrière de première rangée

Ceintures de sécurité arrière latérales

Déroulez lentement la sangle **8** et encliquetez le pêne **9** dans le boîtier de verrouillage rouge **10**.

Fonctionnalité des sièges arrière. Reportez-vous au paragraphe « Sièges arrière : fonctionnalité » en chapitre 3.

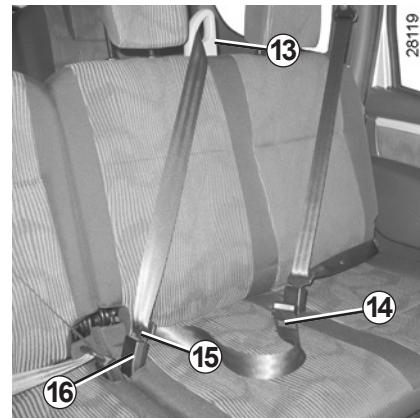


Ceinture en place centrale à enrouleur (suivant véhicule)

Déroulez lentement la sangle **11** de son logement **12**.

Pour votre sécurité, vous devez faire passer la ceinture dans le guide sangle **13**.

Encliquetez le pêne dans le boîtier de verrouillage noir **14**.

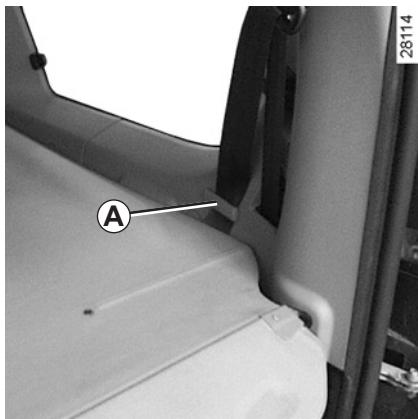
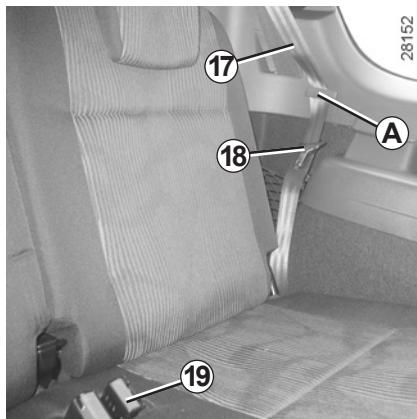


Encliquetez le dernier pêne coulissant **15** dans le boîtier rouge **16**.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation des sièges arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (4/5)



Sièges arrière de deuxième rangée (suivant véhicule)

Suivant véhicule, retirez la sangle **17** du crochet **A**. Déroulez lentement la sangle **17**.

Encliquetez le pêne coulissant **18** dans le boîtier rouge **19** correspondant.

Fonctionnalité des sièges arrière. Reportez-vous au paragraphe « Sièges arrière : fonctionnalité » en chapitre 3.

La sangle de ceinture siège arrière de deuxième rangée, lorsqu'elle n'est pas utilisée, doit être impérativement fixée sur le crochet **A** pour ne pas endommager la sangle ou le cache-bagages (si votre véhicule en est équipé).



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation des sièges arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (5/5)

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.
- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip...) : car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner la ceinture de sécurité de façon à pouvoir l'utiliser correctement.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

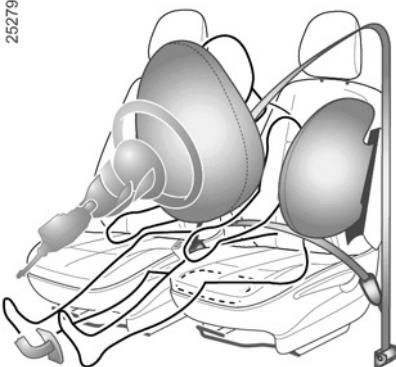
DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES AVANT (1/4)

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- prétensionneurs de ceinture de sécurité ;
- limiteurs d'effort de thorax ;
- airbags frontaux conducteur et passager.

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

252279



Prétensionneur

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher un piston qui rétracte instantanément la ceinture.

Le prétensionneur sert à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.



Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de ceinture de sécurité pour plaquer l'occupant sur son siège, et le limiteur d'effort ;
- l'airbag frontal.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

- Toute intervention sur le système complet (airbag, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les dispositifs complémentaires à la ceinture avant.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous au Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz prétensionneurs et des airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES AVANT (2/4)

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déploie pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



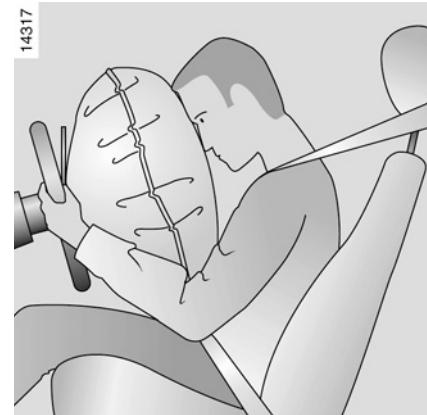
Airbags conducteur et passager

Ils peuvent équiper les places avant côté conducteur et passager.

Un marquage « Airbag » sur le volant et la planche de bord, une vignette en partie inférieure du pare-brise ou sur le pare-soleil rappellent la présence de cet équipement.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag qui doit être immédiat peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.



Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- un témoin de contrôle  unique ;
- des capteurs déportés.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES AVANT (3/4)

Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, le(s) airbag(s) se gonfle(nt) rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis il(s) se dégonfle(nt) immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

30771



Dans ce cas, l'installation d'un siège enfant sur le siège passager avant est **INTERDITE**.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Dans ces deux cas consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

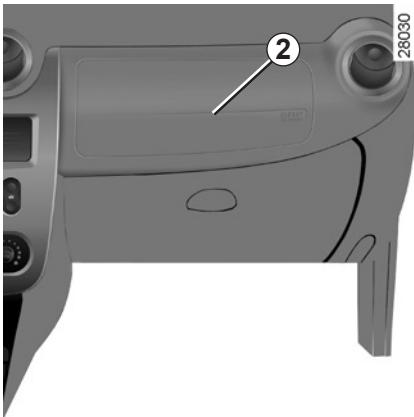
Le témoin 1 s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES AVANT (4/4)



Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adoptez une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » en chapitre 1). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité correcte de l'airbag.

Avertissements concernant l'airbag passager : emplacement 2

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête,...) de la planche.
- Réactivez l'airbag passager, dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS

(Reportez-vous au paragraphe « Désactivation de l'airbag passager avant » en chapitre 1).

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

Airbags latéraux

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper les sièges avant et qui se déploie sur le côté des sièges (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque pour savoir si de telles housses existent dans le Réseau . L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs, est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag conducteur ou passager (airbag, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous au Représentant de la marque pour l'élimination du(des) générateur(s) de gaz.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (1/2)

Transport d'enfant

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portes, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » (reportez-vous au paragraphe « Verrouillage et déverrouillage des portes » en chapitre 1).



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade ! Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés. Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant, faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles.

Ne laissez pas votre enfant dépasser la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (2/2)

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement ;
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles.

Ne laissez pas votre enfant dépasser la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix du siège enfant



Sièges enfants dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.



Sièges enfant face à la route

La tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais ou bouclier tant que sa taille le permet. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.



Rehausseurs

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS : fixation du siège enfant (1/2)

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.

Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant le règlement ECE-R44 dans un des trois cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique.

Pour ces deux derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.

Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

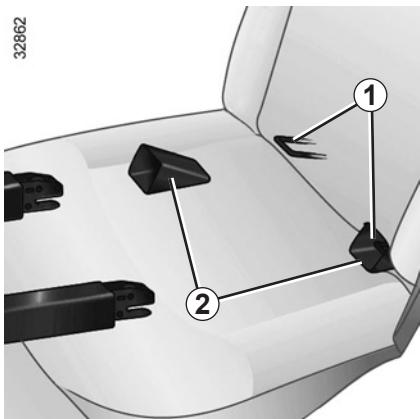
Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux pour chaque place latérale arrière de deuxième rangée.



Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.

SÉCURITÉ ENFANTS : fixation du siège enfant (2/2)

32862



Les deux anneaux **1** ISOFIX sont situés entre le dossier et l'assise des sièges arrière de première rangée et sont visibles de chaque côté du véhicule.

Pour faciliter la mise en place et le verrouillage de votre siège enfant sur les anneaux **1**, utilisez les guides d'accès **2** du siège enfant.



Le troisième anneau de chaque place latérale de deuxième rangée est utilisé pour attacher la sangle supérieure de certains sièges enfant.

Fixez le crochet de la sangle sur l'un des anneaux **3** situés à l'arrière des sièges arrière de première rangée en bas de chaque dossier.

Tendez la sangle pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le dossier du siège du véhicule.



Utilisez impérativement les ancrages **3** pour attacher la sangle supérieure du siège enfant.

Il est interdit d'utiliser d'autres points de fixation pour attacher cette sangle.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (1/8)

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma en page suivante vous indique où fixer un siège enfant.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma en page suivante.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- désactivez l'airbag passager avant ;
- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Ne modifiez plus ces réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (2/8)

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avant d'installer un siège enfant sur les ancrages ISOFIX d'une place arrière latérale, assurez-vous que les boucles de ceinture ne se situent pas entre les deux ancrages ISOFIX de cette place. Si nécessaire, déplacez la boucle de la place concernée vers l'intérieur du véhicule.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route, ne reculez pas le siège qui est devant l'enfant au-delà du milieu de glissière, n'inclinez pas trop le dossier (25° maximum) et relevez le siège le plus possible.

Vérifiez que le siège enfant face à la route est appuyé sur le dossier du siège du véhicule et que l'appui-tête du véhicule ne gêne pas.

En place arrière centrale

L'installation d'un siège enfant à cette place est autorisée uniquement si elle est équipée d'une ceinture à enrouleur. Pour toute information complémentaire, consultez un Représentant de la marque.

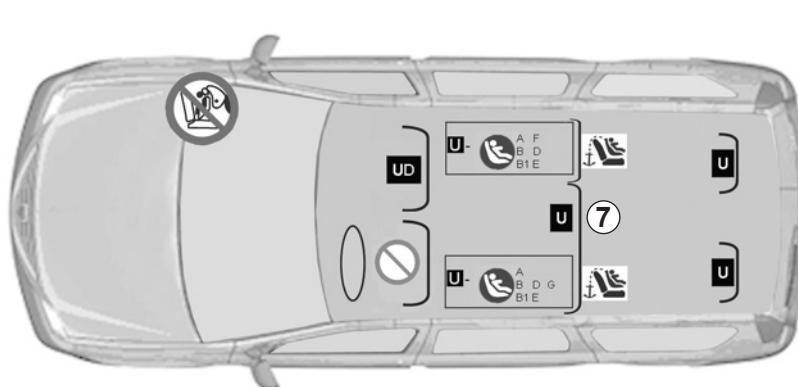


Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant.

Reportez-vous au paragraphe « Sièges avant » en chapitre 1.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (3/8)

Visuel d'installation versions break 5 ou 7 places



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés à l'arrière des sièges arrière de première rangée.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- D et E : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (4/8)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de sièges enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège	Versions break 5 ou 7 places				
			Place avant passager		Places arrière 2 ^{ème} rang		Places arrière 3 ^{ème} rang (7)
			avec airbag sans désactivation (1)	sans airbag ou airbag désactivé (2) (3)	latérales	centrale banquette 1/3-2/3 (7)	
Nacelle transversale Homologuée groupe 0	< 10 kg	F - G	X	X	U - IL(4)	X	X
Coque dos route Homologuée groupe 0 ou 0+	< 13 kg	E	X	U	U - IL(5)	U(5)	U
Siège dos route Homologué groupe 0+ ou 1	< 13 kg 9 kg à 18 kg	C, D	X	U	U - IL(5)	U(5)	U
Siège face route Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	A, B, B1	X	X	U - IUF - IL(6)	U(6)	U
Rehausseur Homologué groupe 2 ou 3	15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg	–	X	X	U(6)	U(6)	U



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : ne jamais installer un siège enfant en place avant si le véhicule est équipé d'un airbag passager sans désactivation.

(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (5/8)

Consultez la brochure « Équipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

X = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

IUF = Place autorisant la fixation par attaches ISOFIX d'un siège enfant face à la route et homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

IL = Place autorisant la fixation par attaches ISOFIX d'un siège enfant homologué « Semi-Universel » ou « Spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

(3) Seul un siège enfant dos à la route peut être installé à cette place : placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

(4) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placer la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

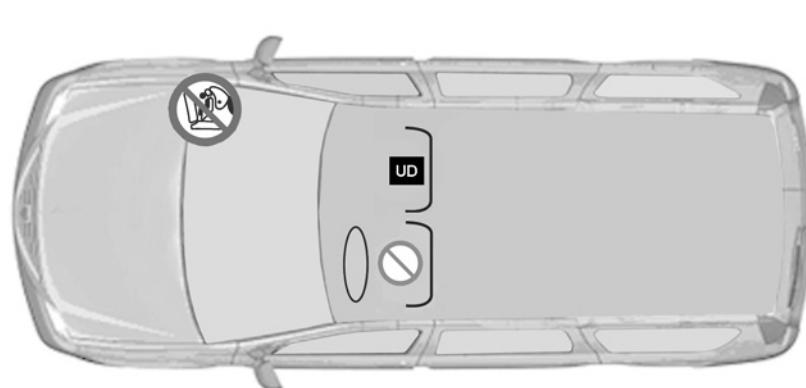
(5) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant. Placez l'appui-tête en position haute ou l'enlever.

(6) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Réglez la hauteur de l'appui-tête ou enlevez-le si nécessaire de plus, ne reculez pas le siège devant l'enfant au delà du milieu de réglage de ses glissières et ne pas incliner son dossier au-delà de 25°.

(7) Uniquement si la place est équipée d'une ceinture à enrouleur.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (6/8)

Visuel d'installation versions fourgon



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



Place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **siège dos à la route** homologué « Universel ».



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (7/8)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version fourgon				
Type de sièges enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège	Place avant passager	
			avec airbag sans désactivation (1)	sans airbag passager ou désactivé (2) (3)
Nacelle transversale Homologuée groupe 0	< 10 kg	F - G	X	X
Coques dos route Homologuée groupe 0 ou 0+	< à 13 kg	E	X	U
Sièges dos route Homologué groupe 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	C, D	X	U
Siège face route Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	A, B, B1	X	X
Rehausseur Homologué groupe 2 ou 3	15 kg à 25 kg 25 kg à 36 kg	-	X	X



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : ne jamais installer un siège enfant en place avant si le véhicule est équipé d'un airbag passager sans désactivation

(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (8/8)

Consultez la brochure « Équipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

X = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

IUF = Place autorisant la fixation par attaches ISOFIX d'un siège enfant face à la route et homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

IL = Place autorisant la fixation par attaches ISOFIX d'un siège enfant homologué « Semi-Universel » ou « Spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

(3) Seul un siège enfant dos à la route peut être installé à cette place : placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (1/3)



Désactivation de l'airbag passager avant (suivant véhicule)

Pour pouvoir installer un siège enfant dos à la route sur le siège passager avant, vous devez **impérativement** désactiver l'airbag passager avant lorsque votre véhicule est équipé de la désactivation de l'airbag.

Pour désactiver l'airbag passager, véhicule à l'arrêt, contact non mis, appuyez et tournez le bouton **1** en position **OFF**.

30771



Après avoir remis le contact, vérifiez **impérativement** que le témoin **2**, , est bien allumé au tableau de bord.

Ce témoin reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.

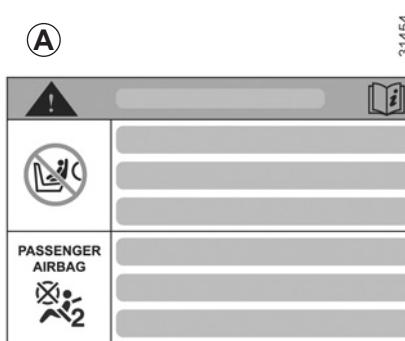
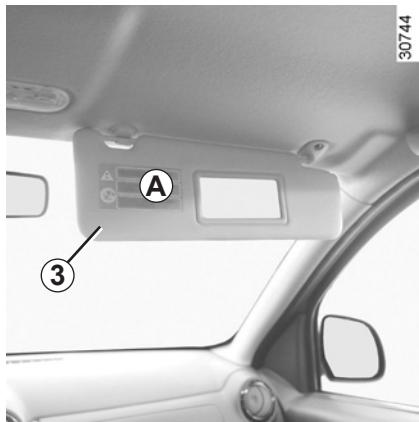


L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **contact coupé**.

En cas de manipulation contact mis, le témoin  s'allume.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (2/3)



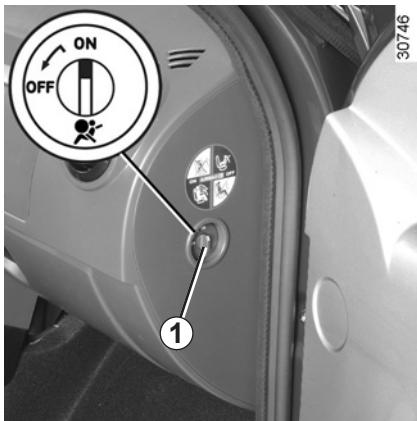
Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent ces instructions.



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer un siège enfant tourné vers l'arrière (dos à la route) sur un siège passager avant équipé d'un airbag frontal actif. Risque de blessures très graves en cas de déploiement de l'airbag.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (3/3)



Activation de l'airbag passager avant (suivant véhicule)

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection de votre passager avant en cas de choc.

Pour réactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact non mis, appuyez et tournez le bouton **1** en position **ON**.

Contact mis, vérifiez **impérativement** que le témoin **2**, , est éteint.



Anomalies de fonctionnement

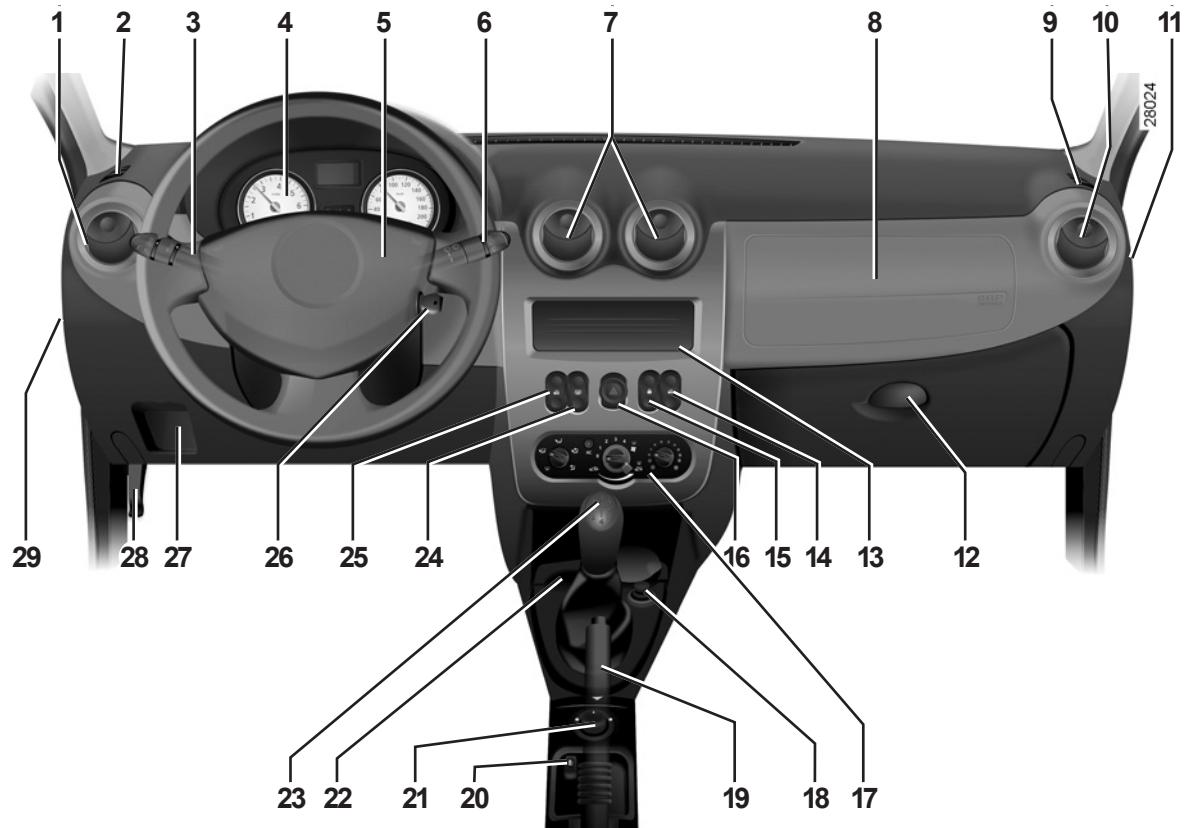
En cas d'anomalie du système activation/désactivation d'airbags passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (1/2)

La présence des équipements DEPEND DE LA VERSION DU VEHICULE ET DU PAYS.



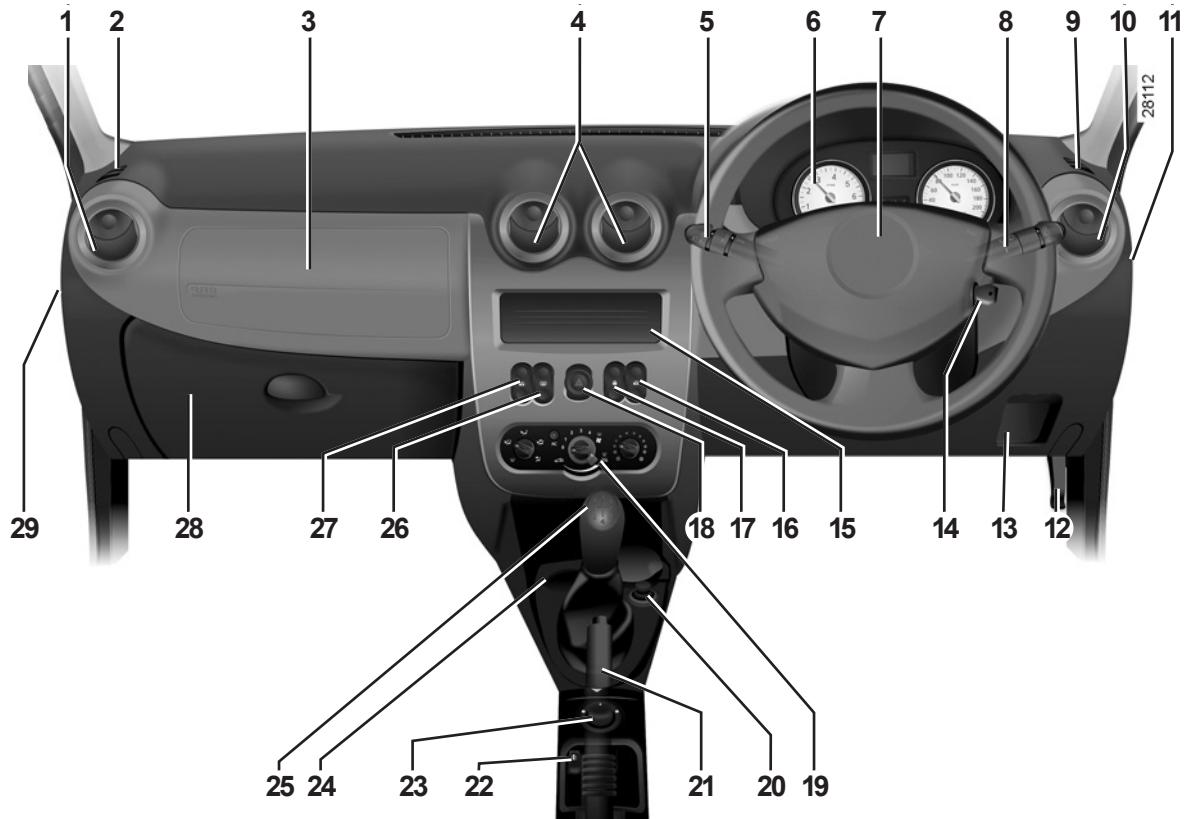
POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (2/2)

La présence des équipements DEPEND DE LA VERSION DU VEHICULE ET DU PAYS.

<p>1 Aérateur latéral.</p> <p>2 Frise de désembuage.</p> <p>3 Manette de :<ul style="list-style-type: none">– feux indicateurs de direction,– éclairage extérieur,– feux de brouillard avant,– feux de brouillard arrière,– avertisseur sonore.</p> <p>4 Tableau de bord.</p> <p>5 Emplacement airbag conducteur.</p> <p>6 Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière. Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord.</p> <p>7 Aérateurs centraux.</p> <p>8 Emplacement airbag passager ou vide-poches.</p> <p>9 Frise de désembuage.</p>	<p>10 Aérateur latéral.</p> <p>11 Verrou de désactivation ou activation de l'airbag passager.</p> <p>12 Boîte à gants.</p> <p>13 Emplacement pour radio ou vide-poches.</p> <p>14 Commande de lève-vitre électrique.</p> <p>15 Commande de condamnation électrique des portes.</p> <p>16 Commande de feux de détresse.</p> <p>17 Commandes de climatisation.</p> <p>18 Allume-cigares.</p> <p>19 Frein à main.</p> <p>20 Commande de condamnation des lève-vitres arrière.</p>	<p>21 Commande de rétroviseur électrique extérieur.</p> <p>22 Emplacement pour cendrier ou porte-gobelet.</p> <p>23 Levier de vitesses.</p> <p>24 Commande de lunette arrière dégivrante.</p> <p>25 Commande de lève-vitre électrique.</p> <p>26 Contacteur de démarrage.</p> <p>27 Commande de réglage de la hauteur des faisceaux.</p> <p>28 Commande de déverrouillage du capot moteur.</p> <p>29 Trappe à fusibles.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (1/2)

La présence des équipements DEPEND DE LA VERSION DU VEHICULE ET DU PAYS.



POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (2/2)

La présence des équipements DEPEND DE LA VERSION DU VEHICULE ET DU PAYS.

<p>1 Aérateur latéral.</p> <p>2 Frise de désembuage.</p> <p>3 Vide-poches ou emplacement Airbag passager.</p> <p>4 Aérateurs centraux.</p> <p>5 Manette de :<ul style="list-style-type: none">– feux indicateur de direction,– éclairage extérieur,– feux de brouillard avant,– feux de brouillard arrière.</p> <p>6 Tableau de bord.</p> <p>7 – Emplacement Airbag conducteur (suivant véhicule).</p> <p>8 Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise. Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord.</p> <p>9 Frise de désembuage.</p>	<p>10 Aérateur latéral.</p> <p>11 Trappe à fusibles.</p> <p>12 Commande de déverrouillage du capot moteur.</p> <p>13 Commande de réglage de la hauteur des faisceaux.</p> <p>14 Contacteur de démarrage.</p> <p>15 Emplacement pour radio ou vide-poches.</p> <p>16 Commande de lève-vitre électrique.</p> <p>17 Commande de condamnation électriques des portes.</p> <p>18 Commande de feux de détresse.</p> <p>19 Commandes de climatisation.</p> <p>20 Allume-cigares.</p> <p>21 Frein à main.</p>	<p>22 Commande de condamnation des lève-vitres arrière.</p> <p>23 Commande de rétroviseur électrique extérieur.</p> <p>24 Emplacement pour cendrier ou porte-gobelet.</p> <p>25 Levier de vitesses.</p> <p>26 Commande de lunette arrière dégivrante.</p> <p>27 Commande de lève-vitre électrique.</p> <p>28 Boîte à gants.</p> <p>29 Verrou de désactivation ou activation de l'Airbag passager.</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

TÉMOINS LUMINEUX (1/3)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Tableau de bord A



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de feux de croisement



Témoin des feux de route



Témoin d'alerte vidange moteur

Il s'allume au tableau de bord dès qu'une vidange moteur est nécessaire. Il vous faut alors effectuer ou faire effectuer une révision rapidement.

Seule la distance parcourue entre deux vidanges est prise en compte, la périodicité (intervalle de temps) entre deux vidanges ne l'est pas.

La révision doit toujours se faire au premier des deux termes atteints entre la distance parcourue et la périodicité conformément au document d'entretien de votre véhicule. Ceci signifie que vous pouvez être amené à devoir faire une révision avant l'allumage du témoin.

Reportez-vous au paragraphe « Vidange moteur » en chapitre 4.



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume contact mis et s'éteint sous trois secondes. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues. Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de désactivation de l'airbag passager avant

Reportez-vous au paragraphe « Sécurité des enfants » en chapitre 1.



Témoin d'alerte de non port de la ceinture de sécurité

Il s'éteint pour vous informer du bon verrouillage de la ceinture de sécurité.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (2/3)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

Il s'éteint dès que le moteur tourne. S'il s'allume sur route, il indique une augmentation de la température du liquide de refroidissement. Arrêtez-vous et laisser tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes, la température doit s'abaisser. Sinon, arrêtez le moteur, laissez-le refroidir avant de vérifier le niveau de liquide de refroidissement. Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de pression d'huile

Il s'éteint dès que le moteur tourne ; s'il s'allume sur route, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile.

Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin des feux indicateurs de direction



Témoin système antidémarrage

Il assure plusieurs fonctions.

Reportez-vous au paragraphe « Système antidémarrage » en chapitre 1.



Témoin de préchauffage ou de défaillance électronique

Témoin de préchauffage

La clé de contact en position **M**, il doit s'allumer ; il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement.

Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu, le moteur peut démarrer.

Témoin de défaillance électronique

S'il reste allumé ou s'il s'allume en roulant, il signale une défaillance électrique ou électronique. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque



Témoin de dégivrage-désembuage de la lunette arrière



Témoin de charge de la batterie

Il doit s'éteindre dès que le moteur tourne.

S'il s'allume sur route, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et faites appel au Représentant de la marque.



Témoin de contrôle du système antipollution

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint.

– S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

– S'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Reportez-vous au paragraphe « Conseils antipollution, économies de carburant, conduite » en chapitre 2.

TÉMOINS LUMINEUX (3/3)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Tableau de bord A



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

S'il s'allume, vérifiez que le frein à main est totalement desserré sinon, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits. Il peut être dangereux de continuer à rouler, faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de feu de brouillard arrière



Témoin des projecteurs anti-brouillard avant



Témoin de porte(s) ouverte(s)



Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne.



Témoin d'alerte mini carburant

Il s'allume au démarrage, puis s'éteint au bout de trois secondes. S'il reste allumé, faites le plein dès que possible.



Témoin de fonctionnement GPL

Consultez le document spécifique au système GPL pour les véhicules qui en sont équipés.



Témoin d'airbag

Il s'allume contact mis et s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume en cours d'utilisation, il signale une défaillance du système.

Reportez-vous au paragraphe « Dispositifs complémentaires à la ceinture avant » en chapitre 1.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin de présence d'eau dans le filtre à gazole

S'il reste allumé ou s'il s'allume en roulant, il signale une présence d'eau dans le filtre à gazole. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (1/2)

30771



Compte-tours 1 (tr/mn x 1000)

30770



Indicateur de vitesse 2
(km par heure)

Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule, une alarme sonore retentit pendant environ 10 secondes toutes les 30 secondes tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

AFFICHEURS ET INDICATEURS (2/2)



Indicateur de niveau carburant 3

Le nombre de pavés allumés indique le niveau de carburant. Lorsqu'il est au minimum les pavés sont éteints et le témoin d'alerte mini carburant s'allume.

Indicateur de température du liquide de refroidissement 4

Le nombre de pavés allumés dépend de la température du moteur. Il n'y a alerte que si les trois derniers pavés s'allument.



Afficheur multifonction A

Totalisateur général de distance parcourue, totalisateur partiel de distance parcourue, montre.

OU

Ordinateur de bord

Reportez-vous au paragraphe « Ordinateur de bord » en chapitre 1.

Touche multifonction 5

– Sélection de l'affichage

Par un appui bref, vous pouvez passer du totalisateur général/ montre au totalisateur partiel/ montre et inversement.

– Mise à zéro du totalisateur partiel

L'afficheur sélectionné sur le totalisateur partiel, appuyez plus longuement sur le bouton.

– Mise à l'heure de la montre

Reportez-vous au paragraphe « Heure » en chapitre 1.

ORDINATEUR DE BORD (1/4)

L'affichage des informations DEPEND DE L'EQUIPEMENT DU VEHICULE ET DU PAYS.



Afficheur 1

Touche de Top Départ et de mise à zéro du totalisateur partiel 2

Pour faire une mise à zéro du totalisateur partiel, l'affichage doit être en sélection « Totalisateur partiel ».

Exercez un appui long sur la touche 2.



Touche de sélection de l'affichage 3

Faites défiler les informations suivantes (suivant véhicule) par appuis successifs sur la touche 3 :

- a) totalisateur général,
- b) totalisateur partiel,
- c) carburant consommé,
- d) consommation moyenne,
- e) autonomie prévisible,
- f) distance parcourue,
- g) vitesse moyenne.

Reportez-vous au tableau montrant des exemples d'affichage en pages suivantes.

ORDINATEUR DE BORD (2/4)

L'affichage des informations DEPEND DE L'EQUIPEMENT DU VEHICULE ET DU PAYS.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Or, la consommation peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière ;

Par conséquent, si la consommation moyenne diminue, l'autonomie augmente.

- que la consommation moyenne augmente véhicule arrêté au ralenti.

Ceci est normal car le module tient compte du carburant consommé au ralenti.

Mise à zéro manuelle des paramètres de voyage : affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, appuyez sur la touche 2 jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage : la mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'une des mémoires.

ORDINATEUR DE BORD (3/4)

L'affichage des informations DEPEND DE L'EQUIPEMENT DU VEHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection de l'affichage par appuis successifs sur 3

Interprétation de l'affichage



24448



a) Totalisateur général de distance parcourue.



24449



b) Totalisateur partiel de distance parcourue.



24450



c) Carburant consommé depuis le dernier Top Départ.



24451



d) Consommation moyenne depuis le dernier Top Départ.

Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres et tenant compte de la distance parcourue et du carburant consommé depuis le dernier Top Départ.

ORDINATEUR DE BORD (4/4)

L'affichage des informations DEPEND DE L'EQUIPEMENT DU VEHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection
de l'affichage par appuis
successifs sur 3

Interprétation de l'affichage



24445



e) **Autonomie prévisible avec le carburant restant**

Cette autonomie tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ.

Valeur affichée après avoir parcouru environ 400 mètres.



24446



f) **Distance parcourue** depuis le dernier Top Départ.



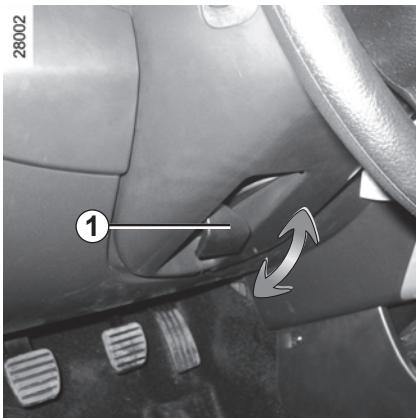
24447



g) **Vitesse moyenne** depuis le dernier Top Départ.

Valeur affichée après avoir parcouru environ 400 mètres.

VOLANT DE DIRECTION, HEURE



Réglage du volant

Suivant la version du véhicule la position du volant est réglable en hauteur. Levez le levier **1** et mettez le volant dans la position désirée ; abaissez le levier pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.



Mise à l'heure de la montre

Contact mis, sélectionnez l'afficheur **2** en fonction totalisateur général et montre.

Il y a deux possibilités pour régler l'heure :

- une pression longue sur le bouton **3** permet un défilement rapide des heures et minutes ;
- des pressions brèves sur le bouton **3** permettent une mise à l'heure minute par minute.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la montre perdent leur sens.

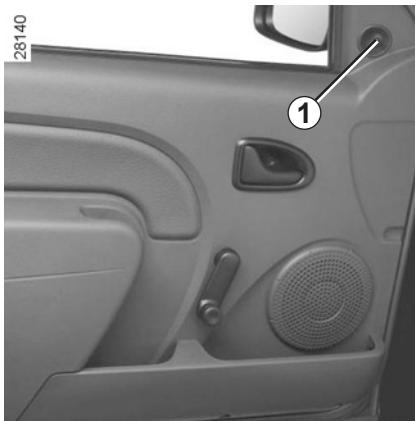
Il convient d'effectuer une mise à l'heure.



Pour votre sécurité, nous vous recommandons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

RÉTROVISEURS

28140

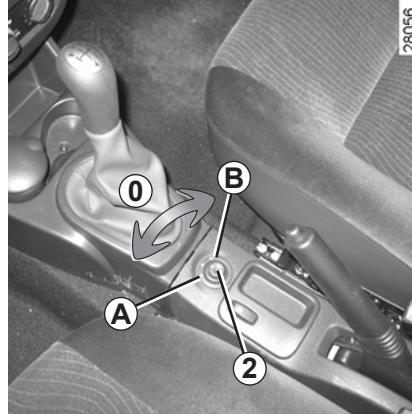


Rétroviseurs extérieurs à commande manuelle

Pour orienter le rétroviseur, manœuvrez le levier **1**.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Rabattement manuellement le rétroviseur contre la vitre de la porte.



Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

Contact mis, manœuvrez le bouton **2** :

- position **A** pour régler le rétroviseur gauche ;
- position **B** pour régler le rétroviseur droit ;

0 étant la position inactive.

Rétroviseurs dégivrants

Le dégivrage du miroir est assuré conjointement avec le dégivrage-désembuage de la lunette arrière, reportez-vous au paragraphe « Lunette arrière dégivrante ».



Rétroviseur intérieur

Il est orientable. En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier **3** situé derrière le rétroviseur.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (1/2)



Feux de position

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.



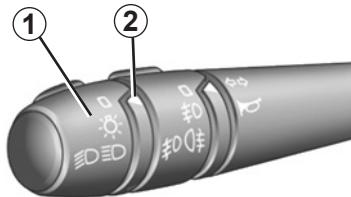
Feux de croisement

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Un témoin s'allume au tableau de bord.

28025

28165



Feux de route

La manette **1** en position feux de croisement, tirez la manette vers vous.

Lorsque les feux de route sont allumés un témoin s'allume au tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, déplacez de nouveau la manette vers vous.



Extinction

Ramenez l'extrémité de la manette **1** à sa position initiale.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture des portes avant, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (pour éviter la décharge de la batterie, ...)



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles).

De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, transport d'objets pouvant les cacher...).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (2/2)

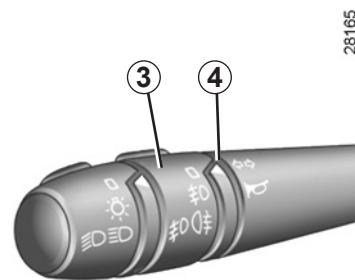


⌘ Feux de brouillard avant

Tournez l'anneau central **3** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **4**.

Le feu de brouillard ne peut fonctionner que si un éclairage extérieur est sélectionné. Un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ces feux quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.



⌘ Feux de brouillard arrière

Tournez l'anneau central **3** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **4**.

Le feu de brouillard ne peut fonctionner que si un éclairage extérieur est sélectionné. Un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'est plus nécessaire pour ne pas gêner les autres usagers.



Extinction des feux de brouillard

Faites de nouveau pivoter l'anneau central **3** pour amener le symbole correspondant au feu de brouillard ou à la position d'extinction face au repère **4**. Le témoin correspondant s'éteint au tableau de bord.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DES FAISCEAUX



La commande **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez la commande **A** dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour baisser les faisceaux et dans le sens des aiguilles d'une montre pour les lever.

Conditions de charge du véhicule	Position de réglage de la commande A
Réglage de base : véhicule coffre vide avec conducteur seul ou avec un passager avant.	0
Véhicule coffre non chargé avec 1, 2, 3 passagers	1
Véhicule coffre chargé avec 3 passagers	2
Véhicule coffre chargé au maximum et le conducteur seul	3

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX



28025

Avertisseur sonore

Appuyez en bout de manette 1.

Suivant véhicule, appuyez sur un des emplacements 2.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez vers vous la manette 1.



28026

Feux de détresse

 Appuyez sur le contacteur 3.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux.

Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.



28025

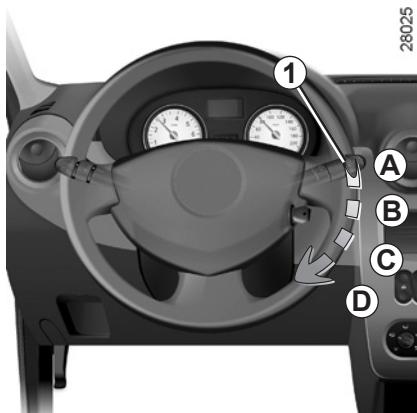
Feux indicateurs de direction

Maneuvez la manette 1 dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à son point de départ. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez la maintenir pendant la manœuvre.

En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à son point de départ.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT



Essuie-vitre avant

Contact mis, manœuvrez dans le plan du volant, la manette **1** :

A Arrêt.

B Balayage intermittent.

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes.

C Balayage continu lent.

D Balayage continu rapide.



Lave-vitre avant

Contact mis, tirez la manette **1** vers vous.

Une action brève déclenche, en plus du lave-vitre, un aller-retour des essuie-vitres.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, trois aller-retours des essuie-vitres.

Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans. Nettoyez régulièrement votre pare-brise.

Si vous coupez le contact moteur avant d'avoir arrêté l'essuie-vitre (position **A**) les balais s'arrêteront dans une position quelconque.

Après avoir remis le contact, placez simplement la manette **1** en position **A** pour les ramener en position arrêt.

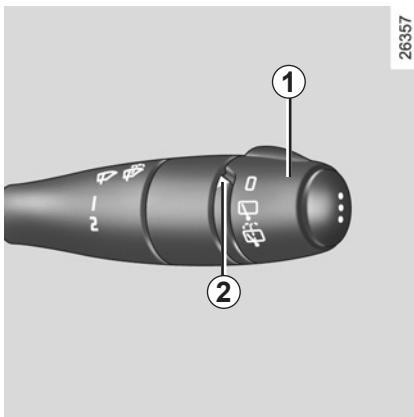


Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitre est en position **A** (arrêt). Risque de blessures.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise, ...) ramenez la manette **1** en position **A** (arrêt). Risque de blessures et/ou de déteriorations.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE ARRIÈRE, DÉGIVRAGE



Essuie-lave-vitre arrière (suivant véhicule)

Contact mis, tournez l'extrémité de la manette 1 jusqu'à amener le symbole en face du point de repère 2.

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

Essuie-vitre arrière (suivant véhicule)

Contact mis, tournez l'extrémité de la manette 1 jusqu'à amener le symbole en face du point de repère 2.

Avant d'utiliser l'essuie-vitre arrière, assurez-vous qu'aucun objet transporté ne gêne la course du balai.

Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Nettoyez régulièrement votre vitre arrière.



Lunette arrière dégivrante (suivant véhicule)

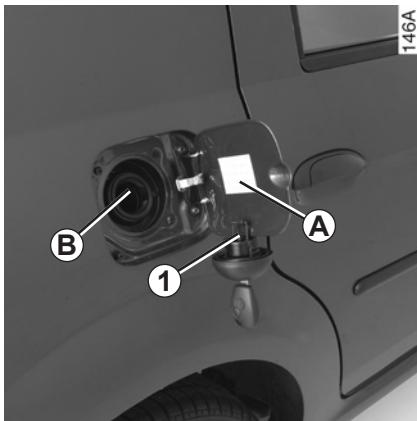
Moteur tournant, appuyez sur la touche 3 (le témoin s'allume au tableau de bord).

Cette fonction assure le dégivrage-désembuage de la lunette arrière et suivant véhicule, des rétroviseurs électriques dégivrants.

Suivant véhicule, l'arrêt du fonctionnement intervient :

- automatiquement après 12 minutes de fonctionnement (le témoin s'éteint) ;
- en appuyant de nouveau sur la touche 3 (le témoin s'éteint).

RÉSERVOIR CARBURANT (1/3)



Capacité utilisable du réservoir :
50 litres environ.

Le bouchon se déverrouille avec la clé de contact.

Pour le remplissage reportez-vous au paragraphe « remplissage carburant ».

Pendant le remplissage un porte-bouchon **1** est prévu sur le battant de la trappe.



Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.

Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Ne pas ajouter d'additif au carburant, vous risquez d'endommager le moteur.



Bouchon de remplissage :
il est spécifique. Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il soit identique au bouchon d'origine. Adressez-vous au Représentant de la marque.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

Qualité du carburant

Utilisez un carburant de bonne qualité respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et impérativement conforme aux indications portées sur l'étiquette A située dans la trappe à carburant.

Reportez-vous au tableau « Caractéristiques moteurs » en chapitre 6.

Véhicules fonctionnant au carburant à base d'éthanol

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb ou un carburant contenant au maximum 85 pour cent d'éthanol (E85).

Par grand froid, le démarrage du moteur peut être difficile, voire impossible. Pour éviter ce problème, utilisez de l'essence sans plomb.

Nota : lors de l'utilisation de ce carburant vous pouvez constater une surconsommation.

Au changement de carburant, le moteur doit s'adapter ce qui peut entraîner des désagréments (démarrages plus longs, à-coups, ...) pendant quelques minutes.

RÉSERVOIR CARBURANT (2/3)

Version essence

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. L'indice d'octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette **A** située dans la trappe à carburant.

Versions diesel

Utilisez **impérativement** du gazole conforme aux indications portées sur l'étiquette **A** située à l'intérieur de la trappe à carburant.

Remplissage carburant

Introduisez le pistolet pour repousser le clapet **B** et amenez-le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage. À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau. Le clapet **B** et son pourtour doivent rester propres.

Versions essence

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui ne permet **d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).

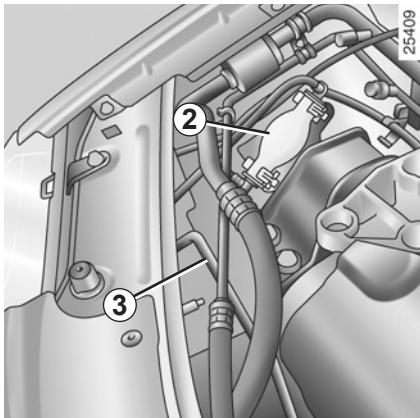


Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un Représentant de la marque.

RÉSERVOIR CARBURANT (3/3)



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteur, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).

Poire de réamorçage

(version diesel)

Après une panne due à l'épuisement complet du carburant, vous devez réamorcer le circuit avant d'essayer de redémarrer le moteur.

Nota : la poire est située toujours sur le côté droit du compartiment moteur.

Actionnez la poire **2** jusqu'à ce que le carburant s'écoule dans le tuyau **3**.

Si le moteur ne redémarre pas après plusieurs tentatives, faites appel à un Représentant de la marque.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)

Rodage, Contacteur démarrage	2.2
Démarrage, Arrêt du moteur	2.3
Particularités des versions essence	2.4
Particularités des versions diesel	2.5
Conseils : antipollution, économies de carburant, conduite	2.6
Environnement	2.9
Levier de vitesses	2.10
Frein à main, Direction assistée	2.11
Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite	2.12
Boîte de vitesses automatique	2.14
	2.1

RODAGE, CONTACTEUR DÉMARRAGE

Version essence

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3 000 à 3 500 tr/mn.

Ce n'est qu'après **3 000 km** environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Périoricité des révisions : reportez-vous au document d'entretien du véhicule.

Version diesel

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 2 500 tr/mn. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est qu'après 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

N'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

Périoricité des révisions : reportez-vous au document d'entretien du véhicule.



Position « Stop et blocage de direction » St

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Position « Accessoires » A

Contact coupé, les accessoires éventuels (radio...) continuent de fonctionner.

Position « Marche » M

Le contact est mis.

- **version essence** : vous êtes prêt à démarrer.
- **version diesel** : le moteur est en préchauffage.

Position « Démarrage » D

Si le moteur ne part pas, il faut ramener la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur.

Lâchez la clé dès que le moteur part.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Démarrage du moteur

Par grand froid (température inférieure à -20°C) : afin de faciliter les démarrages, maintenez la mise sous contact quelques secondes **avant** de démarrer le moteur.

Assurez-vous que le système antidémarrage n'est pas en fonctionnement. Reportez-vous au paragraphe « Système antidémarrage » en chapitre 1.

Véhicules équipés de la boîte de vitesses automatique

Avant de démarer, positionnez le levier en position N ou P.

Reportez-vous au paragraphe « Boîte de vitesses automatique » en chapitre 2.

Injection essence

Moteur froid ou chaud

- Actionnez le démarreur **sans accélérer**.
- Relâchez la clé dès le départ du moteur.



Injection diesel

Tournez la clé de contact jusqu'à la position « Marche » **M** et maintenez cette position jusqu'à extinction du témoin de préchauffage moteur.

Amenez la clé jusqu'à la position « Démarrage » **D sans accélérer**. Relâchez la clé dès le départ du moteur.

Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position « Stop » **St**.



Ne quittez jamais votre véhicule clé ou télécommande à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

Risque de blessures graves.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que les airbags.

Le retrait de la clé entraîne le blocage de la direction.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé ;
- utilisation d'essence plombée ;
- utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréés par le constructeur.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- système d'allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;

- perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule au Représentant de la marque suivant les périodicités préconisées dans votre document d'entretien, vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager votre pot catalytique, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que herbe ou feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de l'**épuisement complet du carburant**, il est nécessaire de réamorcer le circuit à carburant : reportez-vous au chapitre 1, paragraphe « Réservoir carburant » avant de redémarrer le moteur.

Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée,
- veillez à ne jamais laisser trop baisser le niveau de gazole dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que herbe ou feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (1/3)

De par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

Entretien

Il est important de noter que le non respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

- **allumage** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications qui ont été établies par nos Bureaux d'Études.

En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écartements spécifiés pour votre moteur. Pour cela consultez un Représentant de la marque.

- **ralenti** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **filtre à air, filtre à gazole** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (2/3)

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule. Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



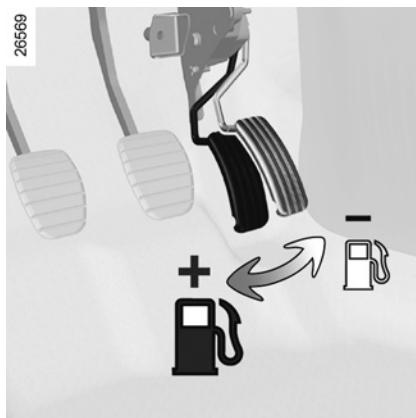
Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous trois secondes.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.
- S'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Conduite

– Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.



- La vitesse coûte cher.
- La conduite « sportive » coûte cher : préférez-lui la conduite « en souplesse ».
- Freinez le moins possible en appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il suffit de relever le pied.
- Évitez les accélérations brutales.
- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez toujours le rapport le plus élevé possible sans toutefois fatiguer le moteur.

Sur version avec boîte de vitesses automatique restez de préférence en position **D**.

- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position du pied sur l'accélérateur.
- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les voitures modernes.
- Intempéries, routes inondées. Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

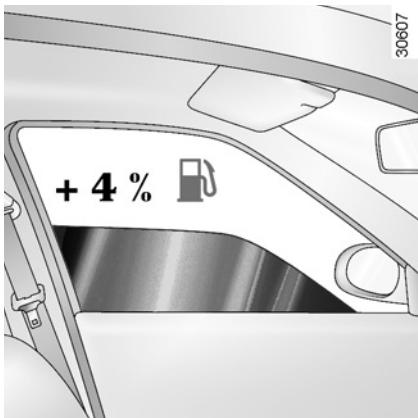


Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales.

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (3/3)



Conseils d'utilisation

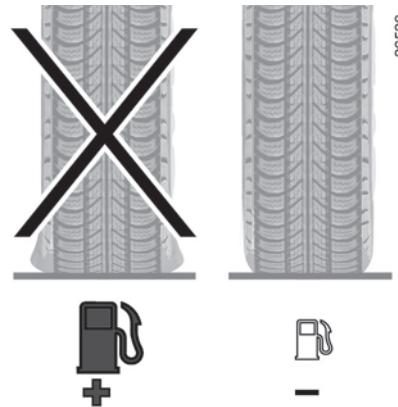
- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile.
- Mais, (sécurité d'abord) gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).**
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : + 4 % de consommation.

– Pour les véhicules équipés du conditionnement d'air, il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant son utilisation. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.
- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.



- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte » (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés) car, dans ce cas, le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

Pneumatiques

L'augmentation de la consommation peut être le fait :

- d'une pression insuffisante ;
- de l'usage de pneumatiques non préconisés.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter l'environnement tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Cet engagement se traduit par la signature eco² du constructeur.

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets)

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO₂), et donc à moins consommer (ex : 140 g/km équivaut à 5,3 l/100km pour un véhicule Diesel).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Pour certains véhicules diesel, ce système est complété par un filtre à particules permettant de réduire les émissions de particules de suies.

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.

- Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.

- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

Recyclage

Votre véhicule est recyclable à 85% et valorisable à 95%.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

LEVIER DE VITESSES



**Pour passer la marche arrière
(véhicule à l'arrêt)**

Véhicule avec boîte de vitesses mécanique

Revenez en position neutre (point mort) puis suivez la grille dessinée sur le pommeau 1.

Véhicule avec boîte de vitesses automatique

Reportez-vous au paragraphe « Boîte de vitesses automatique » en chapitre 2.

Le feu de recul s'allume dès l'enclenchement de la marche arrière (contact mis).



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manoeuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

FREIN À MAIN, DIRECTION ASSISTÉE



Frein à main

Pour desserrer

Tirez le levier **1** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **2** et ramenez le levier au plancher.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe, voire de détérioration.

Pour serrer

Tirez le levier **1** vers le haut, assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé.



A l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1^{re} ou marche arrière).

Direction assistée

Moteur tournant, ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt (risque de détérioration de la pompe d'assistance de direction).

Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (1/2)

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- de l'**ABS (antiblocage des roues)** ;
- de l'**assistance au freinage d'urgence**.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

ABS (antiblocage des roues)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).

En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (2/2)

Anomalies de fonctionnement

- Le témoin  est allumé au tableau de bord: l'ABS est désactivé.

Le freinage est toujours assuré.

-  et , sont allumés au tableau de bord : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Dans les deux cas consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

Assistance au freinage d'urgence

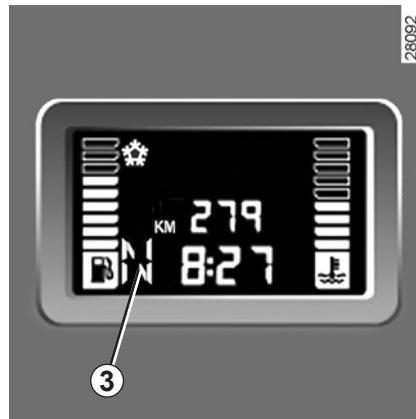
C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (1/3)



Levier de sélection 1

P : parking

R : marche arrière

N : point mort

D : mode automatique

3 : affichage du rapport de boîte engagé en mode manuel.



Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

Conduite en mode automatique

Engagez le levier 1 en position D.

Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car l'« automatisme » tient compte de la charge de la voiture, du profil de la route et du style de conduite choisi.

Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position D, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à une vitesse basse.

Accélérations et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.

Mise en route

Le levier en position P ou N, mettez le contact.

Pied sur la pédale de frein, quittez la position P.

L'engagement du levier en position D ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.

Pour quitter la position P, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein avant de presser le bouton de déverrouillage 2.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (2/3)



Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (ex : protection du moteur) « l'automatisme » peut imposer de lui-même le rapport.

De même, pour éviter des « fausses manœuvres », le changement de rapport peut être refusé par « l'automatisme » : dans ce cas l'affichage du rapport clignote quelques secondes pour vous en avertir.

Conduite en mode manuel

Le levier de sélection 1 en position D, amenez le levier vers la gauche.

Des impulsions successives sur le levier permettent de passer les rapports de vitesse manuellement :

- pour descendre les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'arrière ;
- pour monter les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'avant.

Le rapport de vitesse engagé apparaît sur l'afficheur au tableau de bord.

28091



Situations exceptionnelles

- **Position neige** : en cas de conduite sur sol peu adhérent (neige, boue...) appuyez sur le contacteur 4, le témoin de fonctionnement 5 s'allume.

Hors de ces conditions de conduite, sortez de cette position en appuyant de nouveau sur le contacteur 4. Le témoin de fonctionnement 5 s'éteint.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (3/3)

- Si le profil de la route et sa sinuosité ne permettent pas de se maintenir en mode automatique (ex. : en montagne), il est conseillé de passer en mode manuel.

Ceci afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par « l'automatisme » en montée, et d'obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.

- Par temps très froid, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position P ou N et d'engager le levier en D ou R.

- Véhicule non équipé du système antipatinage : sur route glissante ou à faible adhérence, pour éviter le patinage au démarrage, il convient de passer en mode manuel et de sélectionner le deuxième rapport avant d'accélérer.

Par temps très froid, le système peut interdire le passage des rapports en mode manuel le temps que la boîte de vitesses atteigne la bonne température.

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position P : la boîte est au point mort et les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.

Serrez le frein à main.

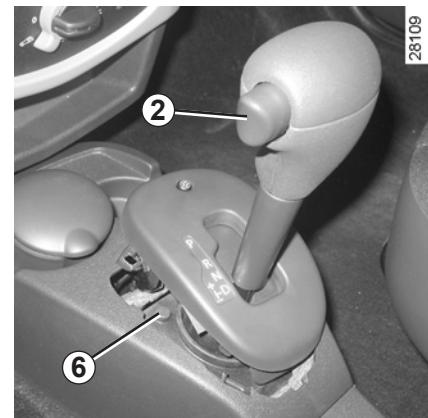


Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manoeuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.



Anomalie de fonctionnement

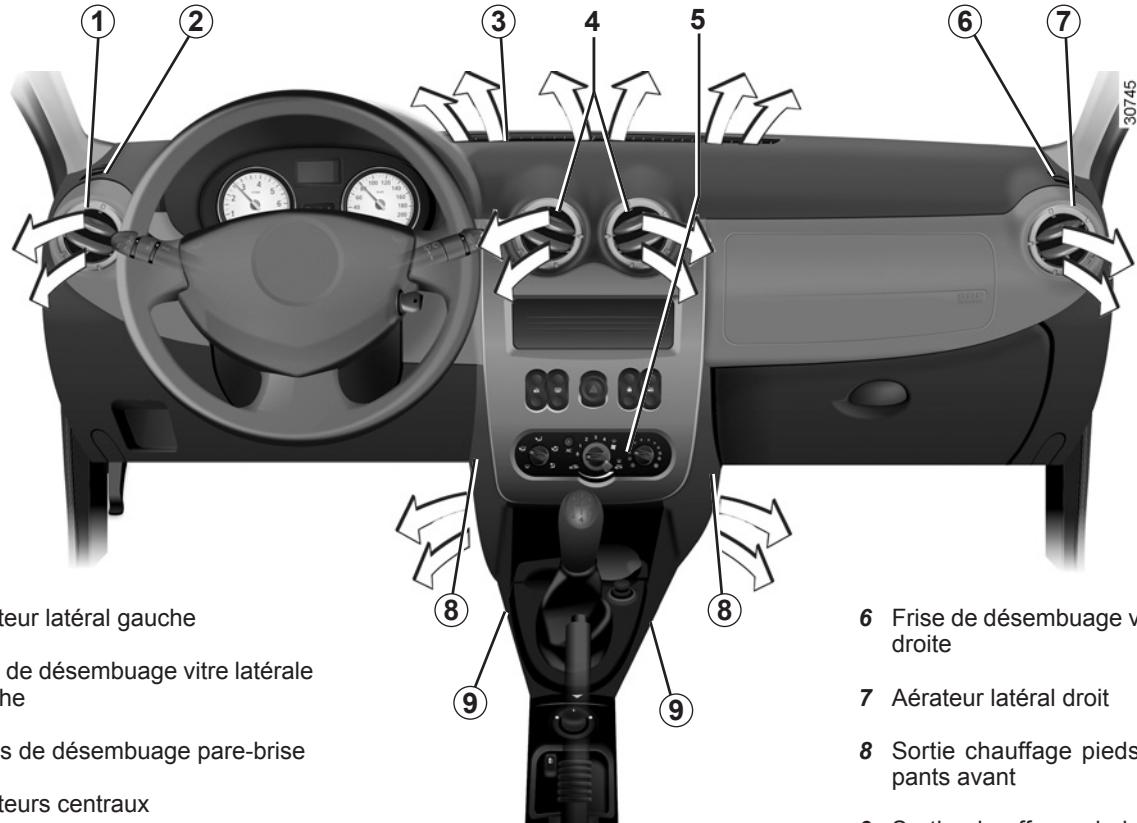
Dépannage d'un véhicule à boîte automatique, reportez-vous au paragraphe « Remorquage » en chapitre 5.

À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur P alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier. Pour cela, déclippez l'embase du levier, appuyez simultanément sur l'empreinte 6 et sur le bouton de déverrouillage 2.

Chapitre 3 : Votre confort

Aérateurs, sorties d'air	3.2
Chauffage, Ventilation, Air conditionné	3.4
Air conditionné : informations et conseils d'utilisation	3.9
Lève-Vitres	3.10
Éclairage intérieur	3.12
Pare-soleil, Poignée de maintien.	3.13
Cendriers, Allume-cigares, Prise d'accessoires	3.14
Rangements, Aménagements habitacle	3.15
Appuis-tête arrière.	3.19
Sièges arrière	3.20
Sièges arrière : fonctionnalité	3.21
Transport d'objets	3.24
Filet de séparation de bagages	3.26
Cache-bagages	3.27
Barres de toit	3.28
Équipements multimédia	3.29

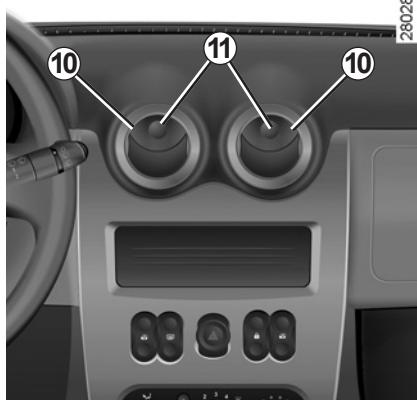
AÉRATEURS, sorties d'air (1/2)



- 1 Aérateur latéral gauche
- 2 Frise de désembuage vitre latérale gauche
- 3 Frises de désembuage pare-brise
- 4 Aérateurs centraux
- 5 Tableau de commandes

- 6 Frise de désembuage vitre latérale droite
- 7 Aérateur latéral droit
- 8 Sortie chauffage pieds des occupants avant
- 9 Sortie chauffage pieds des occupants arrière (suivant véhicule)

AÉRATEURS, sorties d'air (2/2)



Aérateurs centraux et latéraux

Débit

Pour ouvrir l'aérateur **10** ou **12**, appuyez sur l'aérateur (point **11**) en fonction de l'ouverture souhaitée.



Orientation

Pour orienter le flux d'air faites pivoter l'aérateur **10** ou **12**.

Contre des mauvaises odeurs dans votre véhicule, n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet. Consultez un Représentant de la marque.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

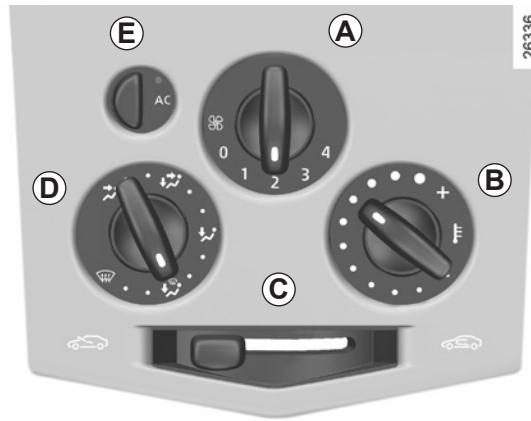
CHAUFFAGE, VENTILATION, AIR CONDITIONNÉ (1/5)



Commandes (suivant véhicule)

- A** Réglage de la vitesse de ventilation.
- B** Réglage de la température de l'air.
- C** Mise en service du mode isolation de l'habitacle/recyclage d'air.
- D** Répartition de l'air.
- E** Mise en service ou arrêt de l'air conditionné.
- F** Dégivrage-désembuage de la lunette arrière.

Informations et conseils d'utilisation : reportez-vous au paragraphe « Air conditionné : informations et conseils d'utilisation ».



Réglage de la température de l'air

Maneuvez la commande **B**.

Vers la droite : température maximale possible.

Vers la gauche : température minimale possible.

Réglage de la vitesse de ventilation

Maneuvez la commande **A** de **0 à 4**. Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la quantité d'air pulsé est grande. Si vous désirez fermer complètement l'entrée et arrêter l'installation, placez la commande **A** sur **0**.

Le système est arrêté : la vitesse de ventilation de l'air dans l'habitacle est nulle (véhicule à l'arrêt), vous pouvez néanmoins ressentir un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

L'utilisation prolongée de cette commande en position 0 peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.

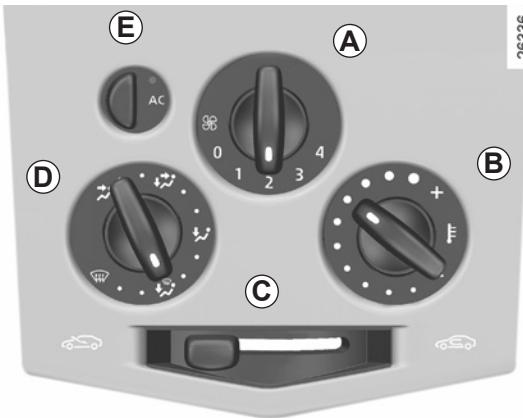
CHAUFFAGE, VENTILATION, AIR CONDITIONNÉ (2/5)



Mise en service du mode isolation de l'habitacle/ recyclage d'air (suivant véhicule)

Amenez la commande **C** sur .

Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.



Le recyclage d'air permet :

- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée,...) ;
- d'atteindre avec plus d'efficacité le confort thermique souhaité dans l'habitacle.

Pour revenir sur la position « air extérieur », amenez la commande **C** sur .

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en manœuvrant la commande **C** sur  dès le franchissement de la zone polluée.

CHAUFFAGE, VENTILATION, AIR CONDITIONNÉ (3/5)



Répartition de l'air dans l'habitacle

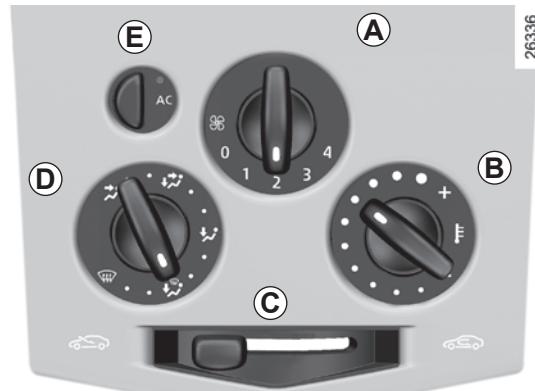
Manœuvrez la commande **D** pour mettre le curseur face aux positions repérées.



Le flux d'air est uniquement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les pieds des occupants et les aérateurs de la planche de bord.

Pour diriger le flux d'air uniquement vers les pieds, fermez les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est réparti entre tous les aérateurs, les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Pour une meilleure efficacité, fermez les aérateurs de la planche de bord et assurez-vous d'être en air extérieur (commande **C** sur).

Tout le flux d'air est alors dirigé vers les frises de désembuage de pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.

Pour obtenir une efficacité maximale, positionnez la commande **A** sur **4**.

L'utilisation de l'air conditionné permet d'accélérer le désembuage.

CHAUFFAGE, VENTILATION, AIR CONDITIONNÉ (4/5)



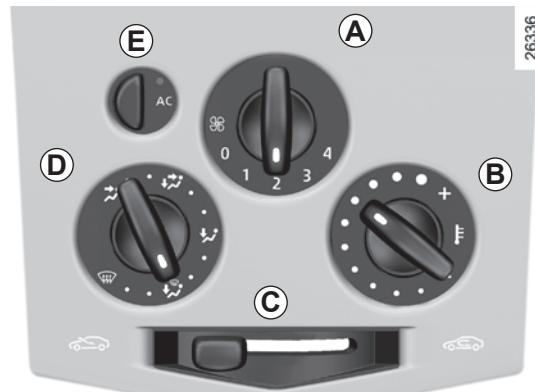
Mise en service ou arrêt de l'air conditionné (suivant véhicule)

La touche **E** assure la mise en fonction ou l'arrêt de l'air conditionné.

La mise en service ne peut pas être effectuée si la commande **A** est positionnée sur **0**.

L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température intérieure de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.



Le fonctionnement de l'air conditionné entraîne une augmentation de la consommation d'essence (arrêtez-le lorsque vous n'en avez pas l'utilité).

Nota : l'air conditionné peut être utilisé dans toutes les conditions, mais il ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse.

– Touche **E** non activée (témoin éteint)

L'air conditionné n'est pas en service.

Les réglages sont alors identiques à ceux d'un véhicule sans l'air conditionné.

– Touche **E** activée (témoin allumé)

L'air conditionné est en service.

CHAUFFAGE, VENTILATION, AIR CONDITIONNÉ (5/5)



Lunette arrière dégivrante (suivant véhicule)

Moteur tournant, appuyez sur la touche **F** (le témoin s'allume au tableau de bord).

Cette fonction assure le dégivrage-désembuage de la lunette arrière et suivant véhicule, des rétroviseurs électriques dégivrants.

Suivant véhicule, l'arrêt du fonctionnement intervient :

- automatiquement après 12 minutes de fonctionnement (le témoin s'éteint) ;
- en appuyant de nouveau sur la touche **F** (le témoin s'éteint).

Avant d'utiliser l'essuie-vitre arrière, assurez-vous qu'aucun objet transporté ne gêne la course du balai.

Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Nettoyez régulièrement votre vitre arrière.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation de l'air conditionné.

Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Rouler aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

- Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.**

Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

- Non-production d'air froid.**

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.

Présence d'eau sous le véhicule.

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



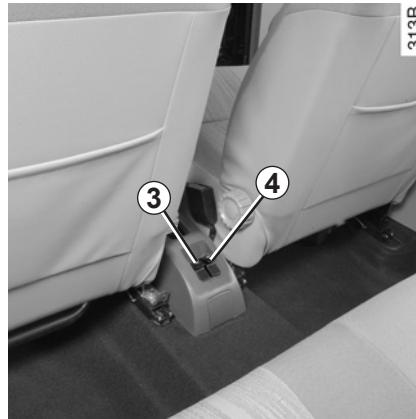
Ne pas ouvrir le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

LÈVE - VITRES (1/2)



Lève-vitres électriques avant

Contact mis, appuyez sur le bas du contacteur **1** ou **2** pour baisser la vitre ou sur le haut du contacteur **1** ou **2** pour la lever jusqu'à la hauteur désirée.



Lève-vitres électriques arrière

Contact mis, appuyez sur le contacteur **3** ou **4** pour baisser la vitre ou soulevez le contacteur **3** ou **4** pour la lever jusqu'à la hauteur désirée.



Appuyez sur le contacteur **5** pour condamner le fonctionnement des lève-vitres arrière.



Sécurité occupants arrière

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres arrière en appuyant sur le contacteur **5**.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé ou télécommande à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.

LÈVE - VITRES (2/2)

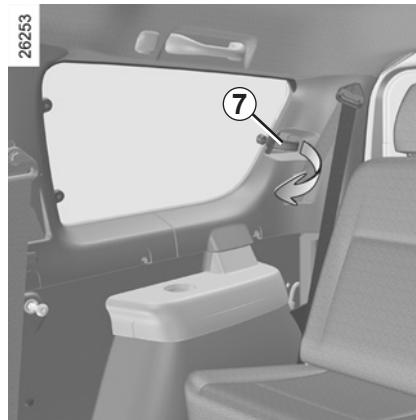
28140



Lève-vitres manuels

Manœuvrez la manivelle **6** pour baisser ou lever la vitre jusqu'à la hauteur désirée.

26253

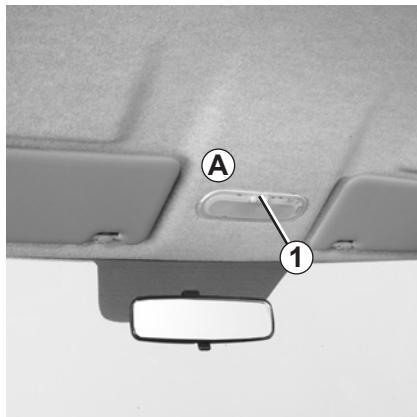


Vitre arrière latérale (suivant véhicule)

Pour entrebâiller la vitre manœuvrez la poignée **7** dans le sens indiqué par la flèche puis bloquez-la en appuyant sur la poignée vers la droite. À la fermeture assurez-vous de son verrouillage.

Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entre-ouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.

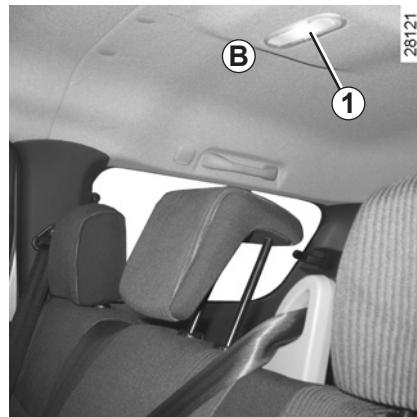
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR



Plafonnier A ou B (suivant véhicule)

En appuyant sur le contacteur **1**, vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant ou, suivant véhicule, de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.



Suivant véhicule, en appuyant sur le contacteur **2**, vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- une extinction imposée.

Automatismes de fonctionnement de l'éclairage intérieur (suivant véhicule)

- le déverrouillage à distance des portes entraîne une temporisation de l'éclairage d'environ 30 secondes.
- si une porte reste ouverte (ou est mal fermée), cela entraîne une temporisation de l'éclairage d'environ 30 minutes.
- si toutes les portes sont fermées à la mise sous contact il y a extinction progressive de l'éclairage.

PARE-SOLEIL, POIGNÉE DE MAINTIEN



Pare-soleil

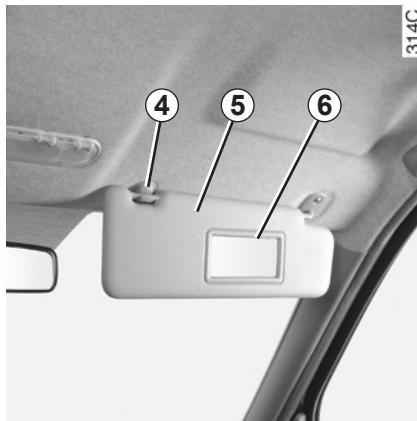
Basculez le pare-soleil **1** ou **5** contre le pare-brise.

OU

Déclipez le pare-soleil de sa fixation **3** ou **4** et basculez-le contre la vitre de la porte.

Rangement pare-soleil **2**

Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes.



Miroir de courtoisie (suivant véhicule)

Le pare-soleil passager est équipé d'un miroir de courtoisie **6** côté passager.



Poignée de maintien **7**

Elle sert à se maintenir en roulage.

Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

CENDRIERS, ALLUME-CIGARES, PRISE D'ACCESSOIRES



Allume-cigares 1

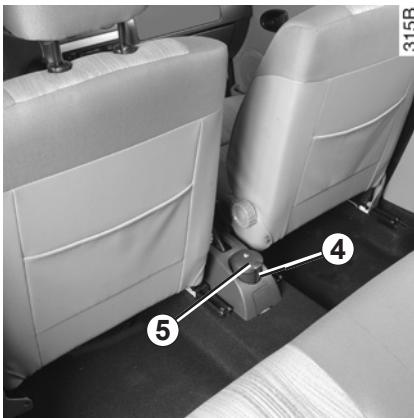
Contact mis, enfoncez l'allume-cigares 1.

Il revient de lui-même avec un petit déclic, dès qu'il est incandescent. Tirez-le. Après usage, replacez-le sans l'enfoncer à fond.

OU

Prise d'accessoires 1

Elle est prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les services techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 120 Watts (12V).

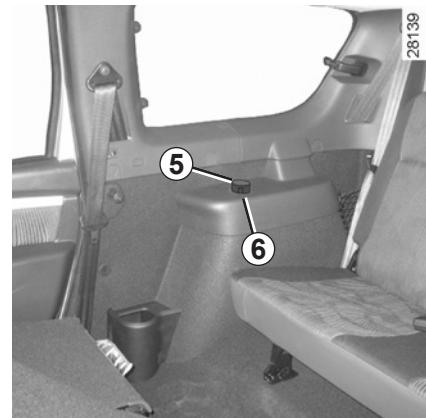


Cendrier

Il peut se loger dans l'un des emplacements 2, 3, 4 ou 6.

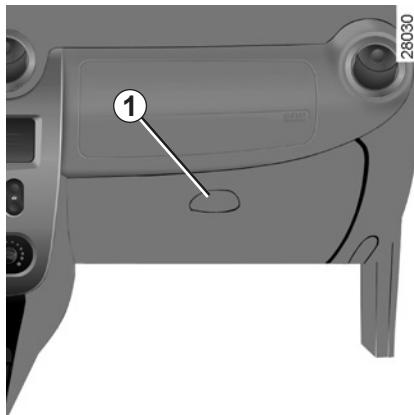
Pour l'ouvrir, soulevez le couvercle 5.

Pour le vider, prenez le cendrier et videz-le.



Si votre véhicule n'est pas équipé d'un allume-cigares et d'un cendrier, vous pouvez vous les procurer chez un Représentant de la marque.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (1/4)

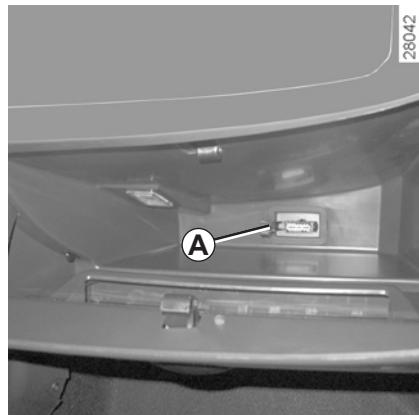


Boîte à gants côté passager

Pour ouvrir, tirez la palette 1.



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



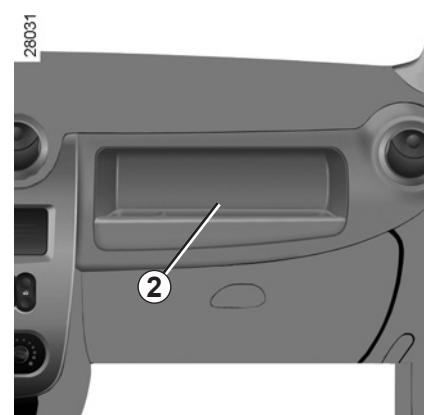
Cette boîte à gants peut accueillir des documents de format A4...

À l'intérieur du portillon, deux emplacements sont prévus pour des stylos et des cartes.

Précautions d'utilisation

Le cache A au fond de la boîte à gants protège une prise réservée exclusivement aux interventions du réseau de la marque.

Évitez donc d'entreposer des liquides dans ce rangement (risque d'infiltration en cas de fuite de liquide).



Vide-poches 2 (ou emplacement airbag passager)

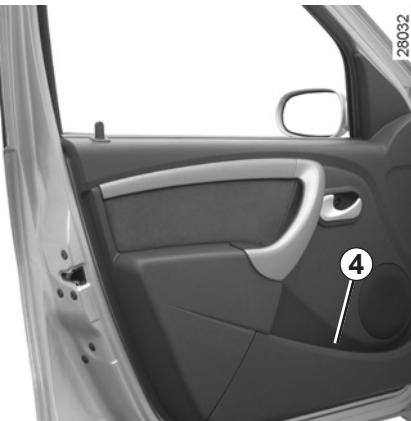


Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (2/4)



Vide-poches console
centrale 3
(ou emplacement radio)



Vide-poches portes avant 4



Poches de rangement sièges
avant 5



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

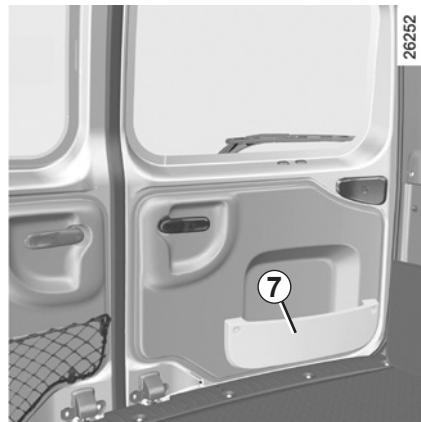


Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

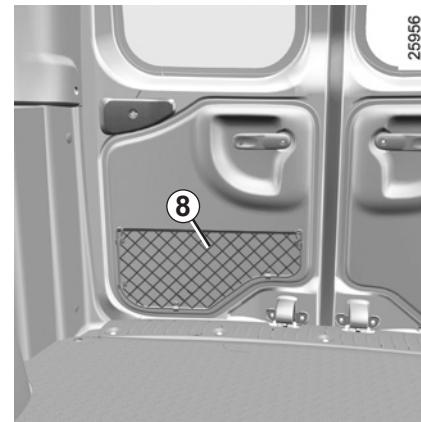
RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (3/4)



Range-lunettes 6



Vide-poches de porte arrière battante 7
(suivant véhicule)

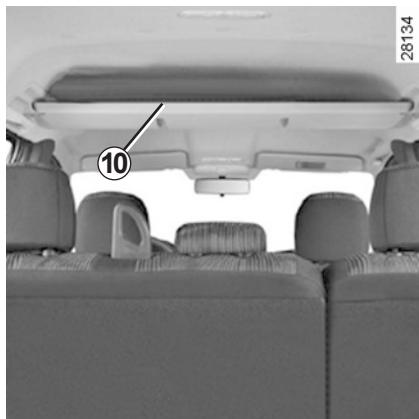


Filet de porte arrière battante 8
(suivant véhicule)



Vide-poches ou filet 9
(suivant véhicule)

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (4/4)



Rangement supérieur de cabine 10
(suivant véhicule)

Ne l'utilisez pas pour monter, descendre du véhicule ou vous y suspendre.



Veillez à ne mettre aucun objet lourd et/ou tranchant qui pourrait tomber durant le roulage.

Risque de blessures.



Porte-canettes 11
(suivant véhicule)
Prévus pour y ranger des canettes ou le cendrier.



Porte-canettes 12
Prévus pour y ranger des canettes ou le cendrier.

Porte-bouteilles 12



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

APPUIS-TÈTE ARRIÈRE



28167

Pour régler la hauteur des appuis-tête A

Appuyez sur la languette du verrou 1 et faites coulisser simultanément l'appui-tête.

Pour enlever les appuis-tête A

Appuyez simultanément sur les languettes des verrous 1 et 2 puis sortez l'appui-tête.

Pour enlever l' appui-tête B

Appuyez simultanément sur les languettes des verrous 3 et 4 de chaque tige de l'appui-tête puis sortez l'appui-tête.



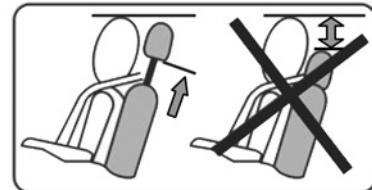
28115

Position d'utilisation de l'appui-tête B

Montez l'appui-tête jusqu'au blocage pour l'utiliser en position haute. Appuyez simultanément sur les languettes des verrous 3 et 4 et abaissez complètement l'appui-tête.

Position de rangement de l'appui-tête B

La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.



26341

Pour remettre en place les appuis-tête A et B

Introduisez les tiges dans les fourreaux, appuyez sur la languette de chaque tige de l'appui-tête et descendez l'appui-tête.



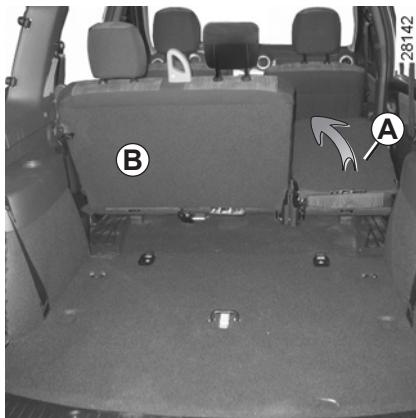
L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

SIÈGES ARRIÈRE DE PREMIÈRE RANGÉE (1/2)



Pour rabattre le siège latéral A et la banquette B

- Suivant véhicule, faites passer la ceinture de siège arrière dans le crochets 1 ;
- abaissez les appuis-tête si le véhicule en est équipé reportez-vous au paragraphe « Appuis-tête » en chapitre 1 ;
- abaissez la poignée 2 ;
- abaissez le dossier sur l'assise ;
- levez le siège jusqu'à la verticale.



 Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous de la propreté des ancrages (ils doivent être exempts de graviers, chiffons, jouets, ...).

 Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures arrière après toute manipulation de la banquette arrière.



Pour repositionner le siège latéral A et la banquette B

- Abaissez la banquette jusqu'au verrouillage ;
- relevez les dossier ;
- assurez-vous du bon verrouillage de l'assise et des dossier.
- assurez-vous que les pédoncules 3 soient au dessus de l'assise rabattue.

 Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

SIÈGES ARRIÈRE DE PREMIÈRE RANGÉE (2/2)



28143



26348

Accès aux sièges arrière de deuxième rangée

Depuis les portes arrière, abaissez l'appui-tête, si le véhicule en est équipé, rabattez le dossier sur l'assise et soulevez l'ensemble.

Pour remettre le siège en position, procédez dans le sens inverse.



Veillez au bon verrouillage du dossier du siège. Le cas échéant, enlevez ce qui gêne à l'arrière. Refaites la manipulation jusqu'à ce que le siège soit bien verrouillé.



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement. Pendant la manipulation du siège, veillez à ce que rien ne vienne gêner les parties en mouvement et leur verrouillage.

Restriction d'utilisation

Il est interdit de rouler avec un dossier ou un siège rabattu en siège arrière de première rangée alors qu'un passager occupe le siège arrière de deuxième rangée.

SIÈGES ARRIÈRE DE DEUXIÈME RANGÉE (1/2)



Les sièges arrière peuvent être rabattus pour permettre le transport d'objets encombrants.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Pour rabattre les sièges

Suivant véhicule, faites passer la ceinture arrière dans le crochet **1**.

Suivant véhicule, abaissez ou retirez les appuis-tête si le véhicule en est équipé (reportez-vous au paragraphe « Appuis-tête » en chapitre 1).

Tirez les commandes **2** et abaissez les dossier.

Tirez sur la sangle **3** et soulevez l'assise jusqu'à la verticale.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures arrière après toute manipulation de la banquette arrière.

SIÈGES ARRIÈRE DE DEUXIÈME RANGÉE (2/2)



Pour retirer les sièges

- Suivant véhicule, faites passer les ceintures arrière dans les crochets ;
- suivant véhicule, abaissez ou retirez les appuis-tête si le véhicule en est équipé (reportez-vous au paragraphe « Appuis-tête » en chapitre 1) ;
- rabattez les dossier du siège ;
- soulevez l'assise jusqu'à la verticale ;
- déverrouillez les loquets **4** ;
- soulevez les sièges vers le haut.

Pour repositionner les sièges

- Suivant véhicule, assurez-vous du bon positionnement des ceintures arrière dans les crochets **1** ;
- abaissez l'assise jusqu'au verrouillage ;
- relevez les dossier ;
- assurez-vous du bon verrouillage de l'assise et des dossier.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous de la propreté des ancrages (ils doivent être exempts de graviers, chiffon, jouets, ...).

Pour remettre les sièges

- Suivant véhicule, assurez-vous du bon positionnement des ceintures arrière sur les crochets ;
- repositionnez les sièges par rapport aux loquets **4** ;
- verrouillez les loquets ;
- abaissez l'assise jusqu'au verrouillage ;
- relevez les dossier ;
- assurez-vous du bon verrouillage de l'assise et des dossier.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures arrière après toute manipulation de la banquette arrière.

TRANSPORT D'OBJETS (1/2)

A



30759

B

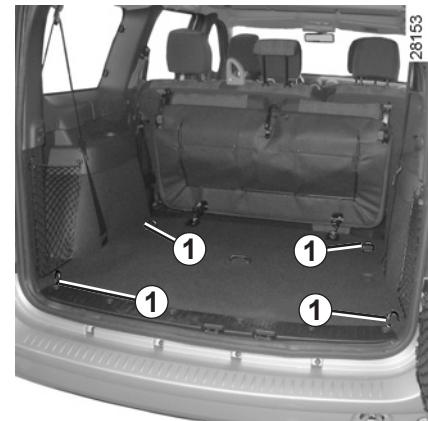


26258

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre le ou les dossier(s) des sièges arrière de première rangée, ce qui est le cas pour les chargements usuels (Exemple **A**) ou contre les dossier(s) des sièges avant lorsque le ou les dossier(s) des sièges arrière de première rangée est (sont) rabattu(s) (Exemple **B**), reportez-vous au paragraphe « Sièges arrière de première rangée » de ce chapitre.

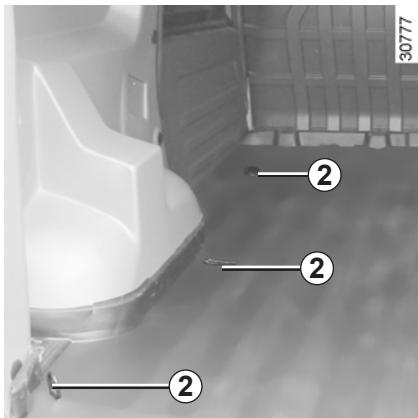


Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage **1** situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.



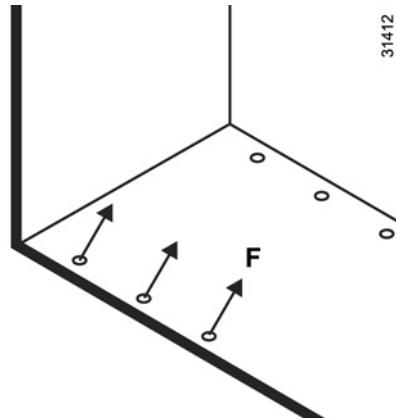
28153

TRANSPORT D'OBJETS (2/2)



Transport d'objets : version fourgon

Les anneaux d'arrimage **2** permettent aux objets transportés de ne pas basculer.



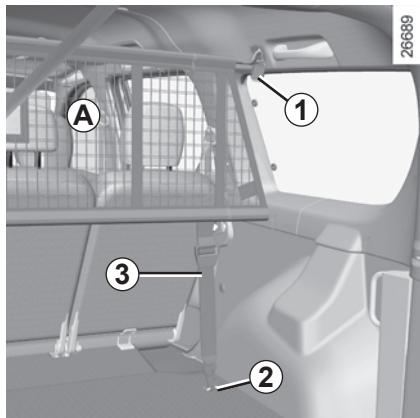
Particularité version fourgon

$F_{\text{max}} : 500 \text{ daN.}$



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage **2** situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque.

TRANSPORT D'OBJETS : FILET DE SÉPARATION



Filet de séparation A

Pour les véhicules qui en sont équipés, il est utile lors du transport d'animaux ou de bagages pour les isoler de la partie passagers.

Il peut être positionné derrière la banquette arrière.

Pose du filet de séparation derrière les sièges arrière de deuxième rangée

À l'intérieur du véhicule, de chaque côté :

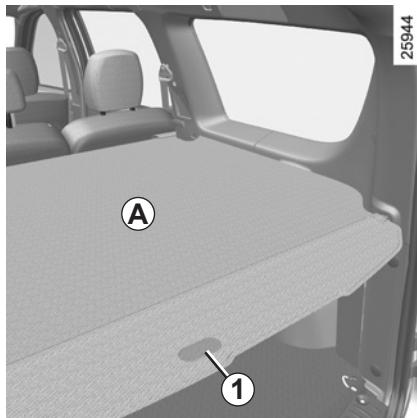
- abaissez le cache **1** pour accéder au rail servant de fixation supérieure du filet ;
- fixez le crochet de la sangle du filet dans l'anneau ;
- dans le coffre fixez le crochet de la sangle de fixation inférieure du filet sur le crochet d'arrimage **2** ;
- réglez la sangle **3** du filet de manière à ce qu'elle soit bien tendue.



Le filet de séparation de bagages est prévu pour retenir une masse maximum de 10 kg.

Risques de blessures.

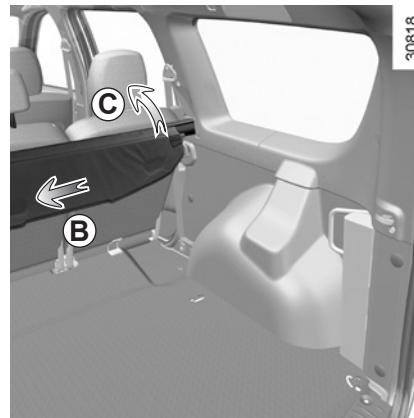
CACHE-BAGAGES



Pour enrouler le cache-bagages A

Tirez légèrement le cache-bagages par sa poignée **1** pour le libérer de ses points d'appui.

Accompagnez le mouvement d'enroulement du cache-bagages.



Dépose du cache-bagages

Poussez le cache-bagages vers la gauche (mouvement **B**) et soulevez le côté droit (mouvement **C**) de l'enrouleur.

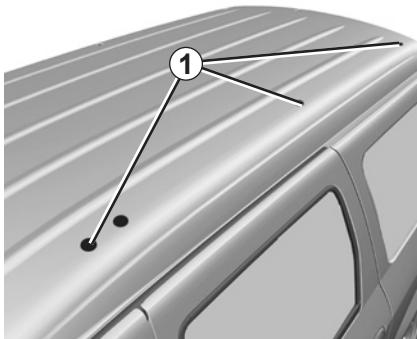
Pour la repose du cache-bagages, engagez le côté gauche puis poussez-le vers la gauche (mouvement **B**) et abaissez le côté droit de l'enrouleur dans son logement.



Ne placez aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur le cache-bagages. En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

BARRES DE TOIT

26338



Accès aux points de fixation

Suivant véhicule, dévissez les vis d'obturation **1** qui protègent les emplacements pour les vis de support et conservez-les.



Ne démontez jamais les vis d'obturation **1**, en laissant ensuite les trous non obstrués.

Repositionnez ces vis d'obturation après le démontage des barres de toit.

Lors du montage des barres de toit, remplacez les vis d'obturation par les vis de support livrées avec les barres de toit.



Lorsque les barres de toit d'origine, et homologuées par nos services techniques, sont livrées avec des vis, utilisez exclusivement celles-ci pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

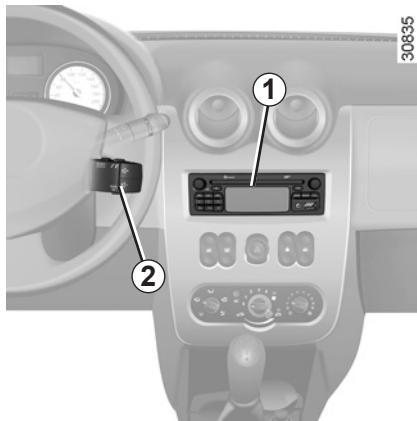
Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter votre Représentant de la marque.

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Charge admise sur la galerie de toit : reportez-vous au paragraphe « Masses » en chapitre 6.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA



30835



30834

La présence et l'emplacement de ces équipements dépendent de l'équipement multimédia du véhicule.

- 1** Radio ;
- 2** Commande sous volant ;
- 3** Micro.

Pour le fonctionnement de ces équipements : consultez la notice de l'équipement qu'il est conseillé de conserver avec les autres documents de bord.

Commande intégrée de téléphone mains libres

Pour les véhicules qui en sont équipés, servez-vous du micro **3** et de la commande sous volant **2**.



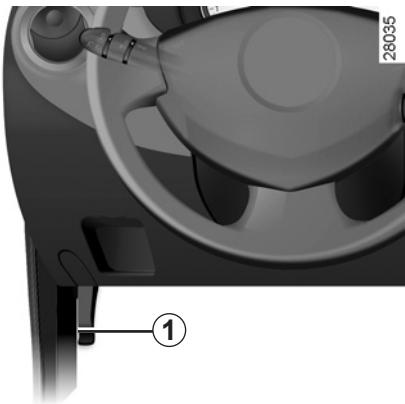
Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

Chapitre 4 : Entretien

Capot moteur	4.2
Niveau huile moteur : généralités	4.4
Niveau huile moteur : appoint, remplissage	4.5
Niveaux :	4.7
Liquide de freins	4.7
Liquide de refroidissement moteur	4.8
Réservoir lave-vitres	4.8
Bocal de liquide de direction assistée	4.9
Filtres	4.10
Batterie	4.11
Pressions de gonflage des pneumatiques	4.12
Entretien de la carrosserie	4.13
Entretien des garnitures intérieures	4.15
	4.1

CAPOT MOTEUR (1/2)



Pour ouvrir, tirez la manette 1.

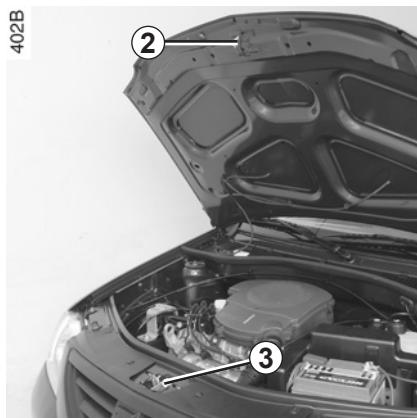
Déverrouillage de la sécurité du capot

Pour déverrouiller, levez légèrement le capot et dégagerez le crochet 2 en poussant vers la gauche la palette 3.



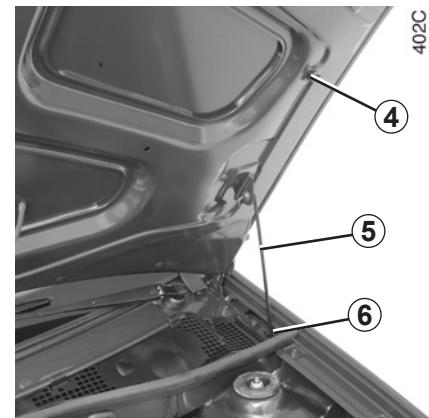
Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.



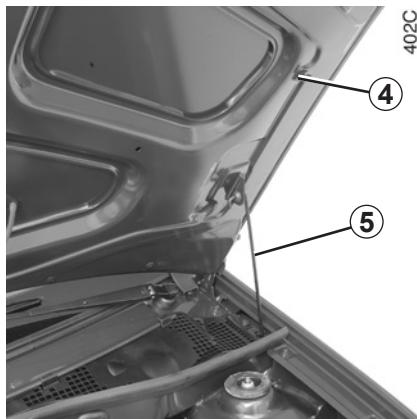
Ouverture du capot moteur

Levez le capot, dégarez la béquille 5 de sa fixation 4 et, pour votre sécurité, placez-la **impérativement** dans l'emplacement 6.



Éviter de s'appuyer sur le capot moteur : risque de fermeture involontaire du capot.

CAPOT MOTEUR (2/2)



Fermeture du capot moteur

Avant fermeture, vérifiez que rien n'ait été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer le capot, replacez la bêquille **5** dans la fixation **4**, prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 20 cm de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



S'assurer du bon verrouillage du capot. S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...).

En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités

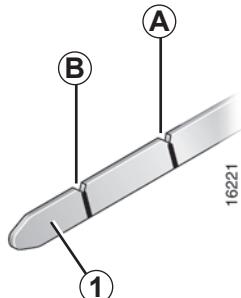
Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est parfois normal de faire un appont d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez le Représentant de la marque.

Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

Pour être valable la lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Afin d'éviter les éclaboussures, nous vous conseillons d'utiliser un entonnoir lors de l'appont/remplissage d'huile.



Lecture du niveau d'huile

- Sortez la jauge **1** et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » **B** ni dépasser le « maxi » **A**.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée.

Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

La lecture du niveau ne doit se faire qu'à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment.

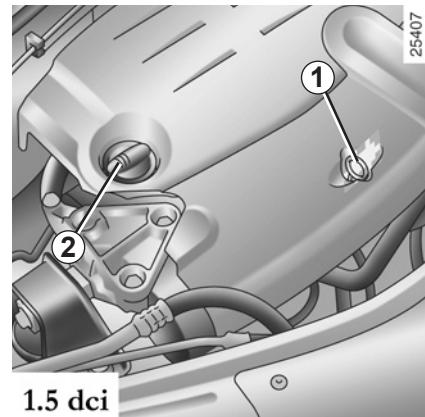
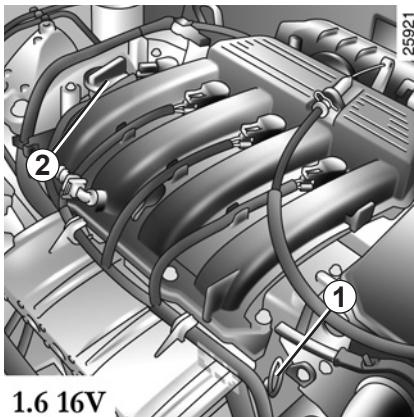
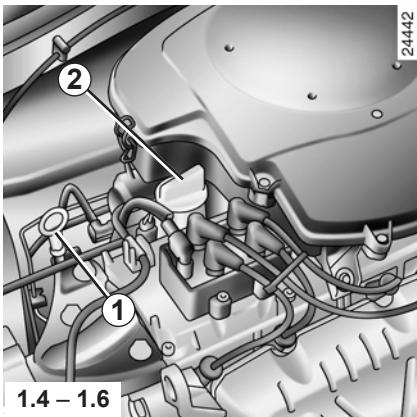
Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **A** : risque d'endommagement du moteur et du catalyseur.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage (1/2)



Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

- Dévissez le bouchon 2 ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge 1 est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 10 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge 1 (comme expliqué précédemment).

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée.

Ne dépassiez pas le niveau « maxi » et n'oubliez pas de remettre la jauge 1 et le bouchon 2.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage (2/2)

Vidange moteur

Périoricité : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Capacités moyennes de vidange filtre à huile compris.

(pour information)

moteurs 1.4 : 3,30 litres

moteurs 1.6 : 3,30 litres

moteurs 1.6 16V : 4,80 litres

moteurs 1.5 dCi : 4,10 litres

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Remplissage : attention lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur, risque d'incendie. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon sinon, risque d'incendie par projection d'huile sur les pièces chaudes du moteur.

Réinitialisation de l'alerte après vidange (suivant véhicule)

Si vous effectuez la vidange moteur par vous-même, il sera nécessaire de réinitialiser l'alerte vidange moteur.

Pour cela, pendant les dix secondes suivant la mise sous contact :

- Appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur ;
- tout en restant appuyé sur la pédale d'accélérateur, appuyez trois fois consécutives sur la pédale de frein.

La réinitialisation est effective lorsque



le témoin  s'éteint. Si ce n'est pas le cas, recommencez l'opération.

Cas particulier : si vous vidangez avant l'alerte vidange moteur dépassée, il est également nécessaire de réinitialiser

l'alerte. Dans ce cas, le témoin  s'allume pendant environ 5 secondes pour confirmer la réinitialisation.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.

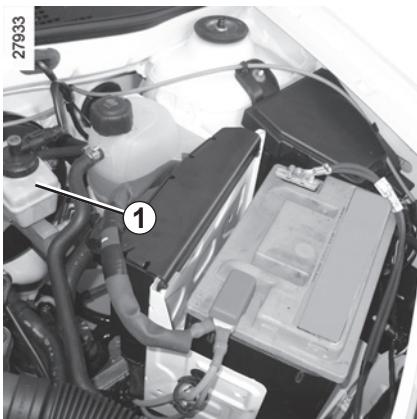
En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

NIVEAUX (1/3)



Liquide de freins

Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

Niveau

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « MINI » indiquée sur le bocal de liquide de freins 1.

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques et des tambours, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau ou sur le site internet du constructeur.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par les Services Techniques et prélevé d'un bidon scellé.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

NIVEAUX (2/3)



Liquide de refroidissement

Moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur le bocal 2.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « MINI ».



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves déteriorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par les Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de brûlures.

28067



Réservoir lave-vitres

Remplissage : Ouvrez le bouchon 3, remplissez jusqu'à voir le liquide, fermez le bouchon.

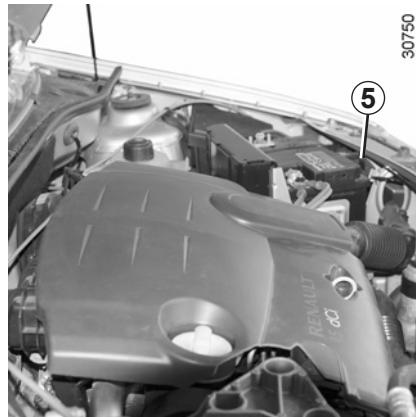
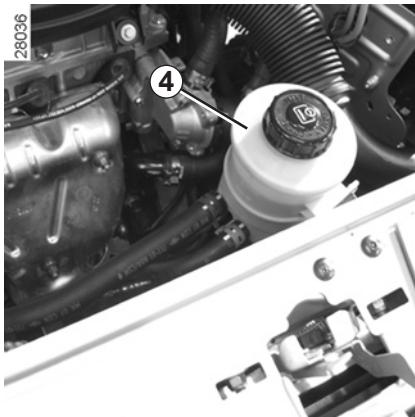
Ce réservoir alimente les lave-vitres avant et arrière.

Liquide : Produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

Gicleurs : pour orienter les gicleurs du lave-vitre, faites pivoter la petite sphère à l'aide d'une épingle.

Utilisez les produits agréés par les Services Techniques.

NIVEAUX (3/3)



Bocal de liquide de direction assistée 4 ou 5

Niveau : pour un niveau correct à froid, moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, il faut qu'il soit visible entre les repères « MINI » et « MAXI » sur les bocaux **4 ou 5**.

Pour les opérations d'entretien de la direction assistée adressez-vous à un Représentant de la marque.

Si vous sentez une différence de l'efficacité de la direction assistée, consultez un Représentant de la marque.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

FILTRES

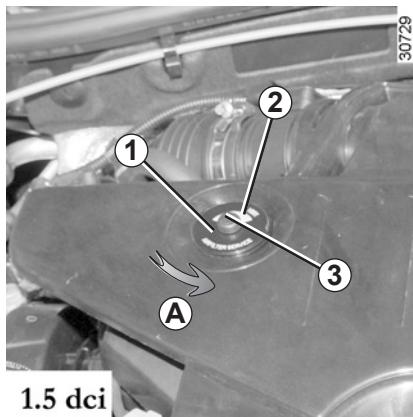
Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

Périoricité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Filtre habitacle

Si votre véhicule n'est pas équipé d'origine d'un filtre habitacle, il est possible d'en installer un ultérieurement.

Adressez-vous à un Représentant de la marque.



Filtre à air

Lorsque le véhicule en est équipé, le capteur de colmatage **1** vous permet de voir l'état du filtre à air.

Le remplacement du filtre est prévu dans les opérations d'entretien : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Toutefois, il est nécessaire de le contrôler souvent surtout si vous roulez en milieu poussiéreux.

Si l'indicateur du niveau de colmatage **2** atteint les 100%, rendez-vous au plus tôt chez un Représentant de la marque pour faire remplacer le filtre.

Réinitialisation du capteur de colmatage du filtre à air

Une fois le filtre à air remplacé, tournez jusqu'en butée le bouton **3** du capteur de colmatage (mouvement **A**).



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

BATTERIE



Suivant véhicule, la batterie est avec ou sans entretien.

Batterie sans entretien

Dans le cas d'une batterie sans entretien, une étiquette sur la batterie vous en informe.



La batterie étant **spécifique** (présence d'un tuyau de dégazage qui permet l'évacuation de gaz corrosifs et explosifs vers l'extérieur), veillez à la remplacer par une batterie permettant le branchement de ce tuyau. Consultez un Représentant de la marque

Batterie avec entretien

Périodicité

Tous les six mois, ouvrez le couvercle 1. Déposez les bouchons et vérifiez le niveau.

Liquide

Eau distillée ou déminéralisée, jusqu'à 1,5 cm au-dessus des plaques. Ne jamais ajouter d'électrolyte ni d'autres produits.

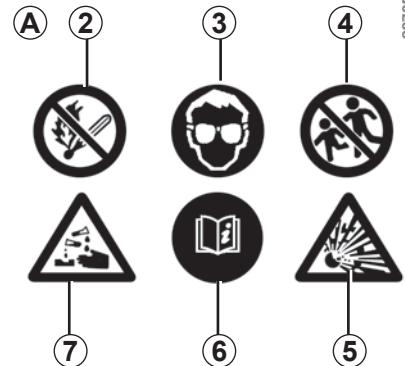
Remplacement de la batterie

Cette opération étant complexe, nous vous conseillons de faire appel à un Représentant de la marque.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau si besoin consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.



Étiquette A

Respectez les indications portées sur la batterie :

- 2 Flamme nue interdite et défense de fumer;
- 3 Protection obligatoire de la vue;
- 4 Tenir éloigné des enfants;
- 5 Matières explosives;
- 6 Se reporter à la notice;
- 7 Matières corrosives.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES

30773



La pression de gonflage des pneumatiques est indiquée sur l'étiquette **A** située sur le chant de la porte conducteur. Pour la lire ouvrez la porte.

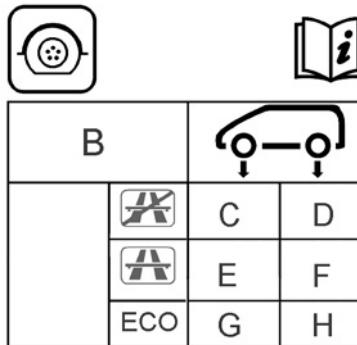
B : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

C : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues avant lors de roulage hors autoroute.

D : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues arrière lors de roulage hors autoroute.

E : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues avant lors de roulage sur autoroute.

F : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues arrière lors de roulage sur autoroute.



G : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues avant, préconisée pour optimiser la consommation de carburant.

H : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues arrière, préconisée pour optimiser la consommation de carburant.

30766

Sécurité pneumatique et monte de chaînes

Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » au chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

Particularité

Pour les véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) **et tractant une remorque**. La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar**.

Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « Masses » au chapitre 6.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles),
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud),
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

Incidents de circulation

Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il ne faut pas faire

Dégraissier ou nettoyer les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur), dessous de caisse, pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) et plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs) à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques. Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentielles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampoings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux** qui produit une réaction chimique avec la peinture menant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;
Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuilles...) du véhicule.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (2/2)

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

Ce qu'il ne faut pas faire

- utiliser des produits à base de cire (lustrage) ;
- frotter de manière intensive ;
- passer le véhicule sous un portique de lavage ;
- laver le véhicule avec un appareil à haute pression ;
- coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).

Ce qu'il faut faire

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt (reportez-vous au paragraphe « Essuie-vitre, lave-vitre avant » en chapitre 1). Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettez l'antenne une fois le lavage terminé.

Nettoyage des projecteurs

Les projecteurs étant équipés de «glaces» plastiques, utilisez un chiffon doux ou du coton. Si cela est insuffisant, imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tache doit toujours être traitée rapidement. Quelle que soit la nature de la tâche, utilisez de l'**eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) à base de savon naturel.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec et doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres. Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tache liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tache solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tache).

Nettoyez comme indique pour une tache liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tâche afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tache solide.

Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez un Représentant de la marque.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (2/2)

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté côté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Il est fortement déconseillé de positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum... qui pourraient endommager l'habillage de planche de bord.

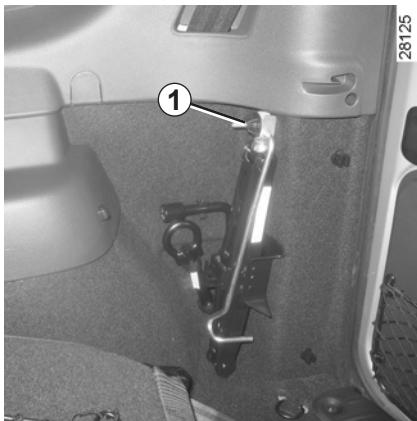


Il est fortement déconseillé d'utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisations à l'intérieur de l'habitacle : cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

Chapitre 5 : Conseils pratiques

Outils	5.2
Crevaision	5.3
Kit de gonflage des pneumatiques	5.4
Enjoliveurs - jantes	5.7
Changement de roue	5.8
Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale)	5.10
Remplacement des lampes	5.13
Feux avant	5.13
Feux de brouillard	5.14
Feux arrière	5.15
Répétiteurs latéraux	5.18
Éclaireurs intérieurs	5.19
Fusibles	5.22
Batterie	5.25
Télécommande à radiofréquence : pile	5.27
Balais d'essuie-vitres	5.28
Remorquage : dépannage	5.29
Remorquage : attelage	5.31
Prééquipement radio	5.32
Accessoires	5.33
Anomalies de fonctionnement	5.34
	5.1

OUTILS

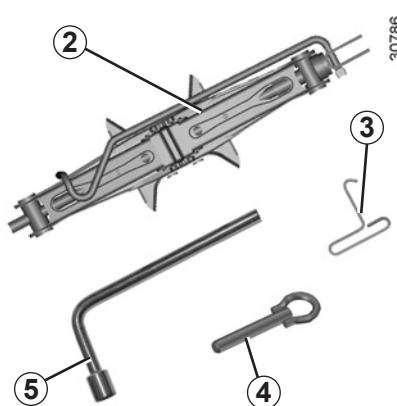


Accès aux outils

Les outils sont situés dans le coffre. La présence des outils dépend du véhicule.

Cric 2

Pour utiliser le cric, dévisser l'écrou 1. Lors de sa remise en place, repliez correctement le cric avant de le remettre dans son logement. Vissez l'écrou pour fixer le cric.



Clé d'enjoliveur 3

Permet de retirer les enjoliveurs de roue.

Anneau de remorquage 4

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage : dépannage » en chapitre 5.

Clé de roue 5

Permet le blocage/déblocage des vis de roue et/ou l'accès à la roue de secours.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leurs logements : risque de blessures.

Lorsque des vis de roue sont livrées, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours : reportez-vous à l'étiquette située sur la roue de secours.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

CREVAISON

Suivant véhicule, en cas de crevaison, vous disposez :

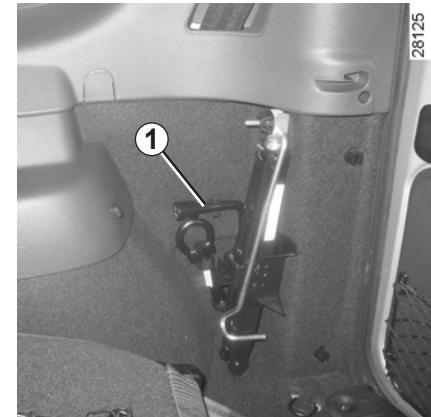
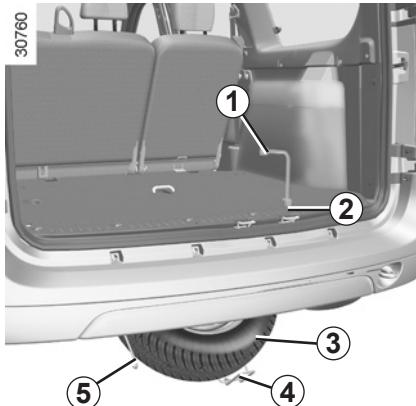
D'une roue de secours ou d'un kit de gonflage des pneumatiques (reportez-vous aux pages suivantes).

Roue de secours 3

Elle est placée dans le berceau **5** sous le véhicule.

Pour y accéder à la roue de secours :

- Ouvrez les portes du coffre ;
- desserrez la vis **2** avec la clé de roue **1** située dans le coffre ;



- décrochez le berceau en le prenant par la poignée **4** ;
- dégagiez la roue de secours.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

Véhicules équipés d'une roue de secours différente des quatre autres roues :

- Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.
- Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue identique à celle d'origine.
- Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.
- Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélérations brutales et réduisez votre vitesse en virage.
- Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez les pressions de gonflage.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/3)

32788



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de **4 millimètres**. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de **4 millimètres**, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi, que votre jante soit en bon état.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avertir le spécialiste. Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille liquide de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

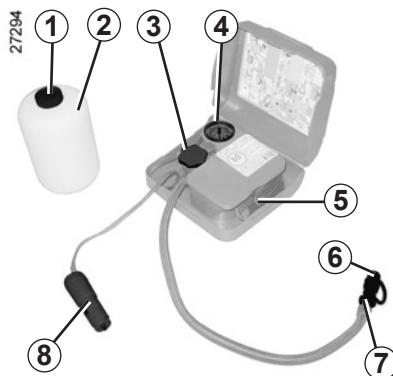
Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/3)



Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit situé dans le coffre.



Avant d'utiliser le kit, garez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein à main, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



Ouvrez le kit, retirez les bouchons **1** et **3** (il est **impératif** de ne pas retirer l'opercule de la bouteille) puis vissez la bouteille **2** sur son support **3**.

Moteur tournant, frein à main serré,

- dévissez le bouchon de valve de la roue concernée et vissez l'embout de gonflage **6** sur la valve ;
- branchez l'embout **8** dans la prise d'accessoires **9** de la planche de bord du véhicule ;

– appuyez sur l'interrupteur **5** pour gonfler le pneumatique à la pression préconisée (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur) ;

– après **5** minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre **4**) ;

Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre **4** indique brièvement une pression jusqu'à 6 bars, ensuite la pression chute.

– ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, tournez le bouton **7** situé sur l'embout de gonflage.

Si une pression mini de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (3/3)

30781



Une fois le pneumatique correctement gonflé :

- arrêtez le kit ;
- refermez le bouchon intégré de la bouteille ;
- débranchez la prise **8** ;



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

- collez l'étiquette **10** de préconisation de conduite sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord ;
- rangez le kit ;
- à la fin de la première opération de gonflage le pneu fuitra toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou ;
- démarrez sans délai et roulez entre 20 et 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneu et après 3 kilomètres de roulage, arrêtez vous pour contrôler la pression ;

- si la pression est supérieure à 1,3 bar mais inférieure à celle préconisée réajustez-la (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur), sinon faites appel à un Représentant de la marque : la réparation n'est pas possible.

Nota : après utilisation du kit de gonflage, pensez à vous rendre chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.

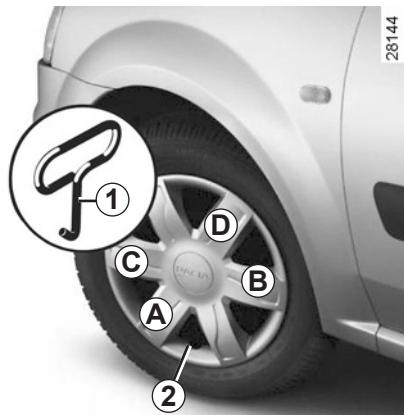


Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassiez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle. Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression. Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

ENJOLIVEURS - JANTES



Enjoliveur avec vis de roues cachées

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **1**, en engageant la clé dans le logement de la valve **2**.

Pour le remettre, orientez-le par rapport à la valve **2**. Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve **A** puis **B** et **C** et terminez par le côté opposé à la valve **D**.



Enjoliveur central avec vis de roues cachées

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur en introduisant la clé **4** dans le logement **3**.

Pour le remettre, orientez le logement **3** par rapport à la jante, cliquez-le et reposez l'écrou à l'aide de la clé **4**.

Nous vous conseillons de relever le numéro gravé sur la clé, de façon à pouvoir la remplacer en cas de perte.

CHANGEMENT DE ROUE (1/2)



Enclenchez le signal de dé-tresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal non glissant et résistant (si nécessaire, interposez un support solide sous la semelle du cric). Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou en position P pour les boîtes de vitesses automatiques). Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



Véhicules équipés du cric et de la clé de roue

Déposez l'enjoliveur (voir paragraphe « Enjoliveurs - Jantes »).

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue 2. Positionnez-la de façon à appuyer dessus.



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible. Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

Lorsque le véhicule n'est pas équipé du cric ni de la clé de roue, vous pouvez vous en procurer chez un Représentant de la marque.

Présentez le cric horizontalement, la tête du cric doit être glissée dans la fente inférieure de la carrosserie et la plus proche de la roue concernée. Commencez à visser le cric 1 à la main pour placer convenablement sa semelle (légèrement rentrée sous le véhicule). Sur un sol mou, interposez une planchette sous la semelle.



Pour éviter tout risque de blessure ou de dommage au véhicule, développez le cric jusqu'à ce que la roue à remplacer soit à 3 centimètres maximum du sol.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

CHANGEMENT DE ROUE (2/2)

Donnez quelques tours de manivelle jusqu'à décoller la roue du sol.

Démontez les vis.

Retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours.

Serrez les vis en vous assurant du bon placage de la roue sur son moyeu et descendez le cric.

Roues au sol, serrez les vis fortement et faites contrôler le serrage le plus rapidement possible (couple de serrage 105 Nm).

Nota : assurez-vous que la roue de secours ou la roue crevée et le bac de roue soient toujours en place pour la bonne tenue du tapis de coffre.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

PNEUMATIQUES (1/3)

Sécurité pneumatiques - roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.



31546

Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos services techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement**.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est alors nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérégagements du train avant ou arrière.

Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

PNEUMATIQUES (2/3)

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématuée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route ;
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation : ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques » en chapitre 4).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar**.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Particularité

Suivant véhicule, vous disposez d'un adaptateur à positionner sur la valve avant de faire l'appoint d'air.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression. Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine entièrement vissés.

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

Roue de secours

Reportez-vous aux paragraphes « Roue de secours » et « Changement de roue » en chapitre 5.

Remplacement des pneumatiques



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur ;
- son comportement en virages ;
- la lourdeur de direction ;
- la monte de chaînes.

PNEUMATIQUES (3/3)

Utilisation hivernale

Chaînes

Installez les chaînes à neige sur les roues avant.



La monte des chaînes à neige uniquement sur les roues arrière est interdite.

La monte de chaînes à neige n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur votre véhicule.

Les roues sont chaînables à condition d'utiliser des chaînes spécifiques.

Consultez un Représentant de la marque.

Pneus « neiges » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

Pneus cloutés

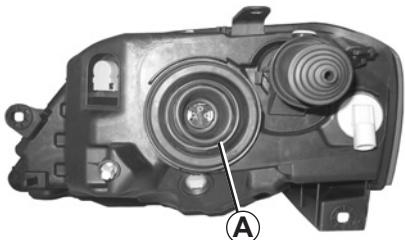
Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale.

Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

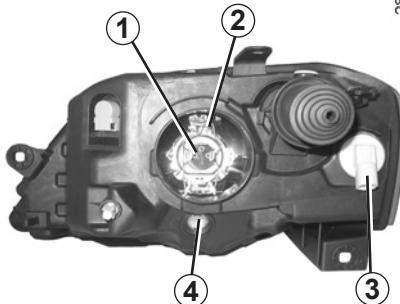
Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix des équipements les plus adaptés à votre véhicule.

FEUX AVANT : remplacement des lampes



28098



28099

Vous pouvez remplacer les lampes décrites ci-après. Toutefois, nous vous conseillons de les faire remplacer par un Représentant de la marque si la manipulation semble difficile.

Feux de route, feux de croisement

Déposez le cache A.

Déposez le connecteur de la lampe 1. Dégarez le ressort 2 et sortez la lampe.

Type de la lampe : H4 anti U.V. (voir encadré).

Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

Feu indicateur de direction

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe 3 et sortez la lampe.

Type de la lampe : PY21W.

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.

Feu de position avant

Déposez le porte-lampe 4 pour atteindre la lampe.

Type de la lampe : W5W.

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez le Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FEUX DE BROUILLARD : remplacement des lampes



Projecteurs additionnels

Si vous désirez équiper votre véhicule de projecteurs « antibrouillard » ou « longue portée », consultez un Représentant de la marque.

Feux de brouillard avant 1

Consultez un Représentant de la marque.

Type de la lampe : PSX24W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessure.



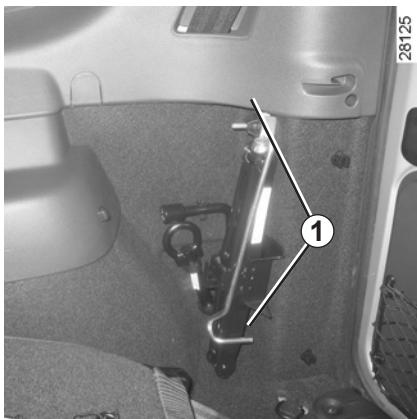
Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessure.



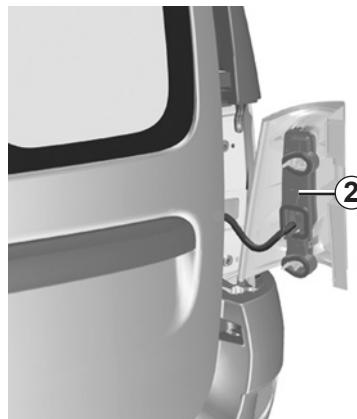
Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (1/3)



Feux de direction/feux de position et de stop

Pour démonter le feu, dévissez les vis 1.



De l'extérieur, dégagéz le bloc feux en le tirant vers l'arrière.

Déclippez avec précaution le portelampes 2 pour accéder aux lampes.

Remontage

Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage.



3 Feu de position et stop

Lampe forme poire à ergots deux filaments **P21/5W**.

4 Feu de direction

Lampe forme poire à ergots **PY21W**.

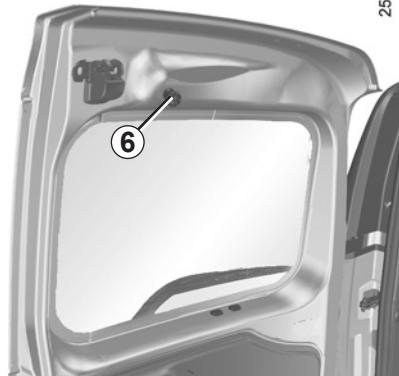
5 Feu de recul (côté droit)

ou

Feu de brouillard (côté gauche)

Lampe forme poire à ergots **P21W**.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (2/3)



Troisième feu de stop

Retirez l'écrou **6** et dégagez le feu de stop de son logement.



Type de la lampe **7** : P21W.

Remontage

Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (3/3)



25953



25954

Éclaireur de plaque d'immatriculation

Dévissez la vis **8** à l'aide d'un outil type tournevis plat.

Retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe **9**.

Type de la lampe **9** : W5W.

RÉPÉTITEURS LATÉRAUX : remplacement des lampes



Déclippez le répétiteur **1** (à l'aide d'un outil type tournevis plat).



Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **2** et sortez la lampe.

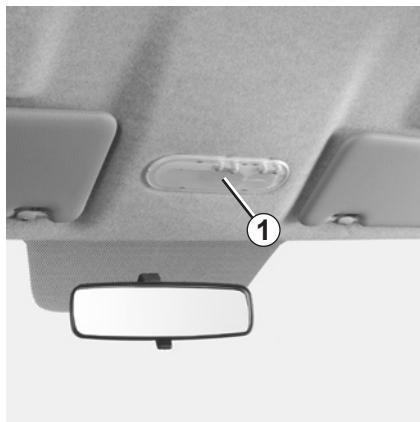
Type de la lampe : WY5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

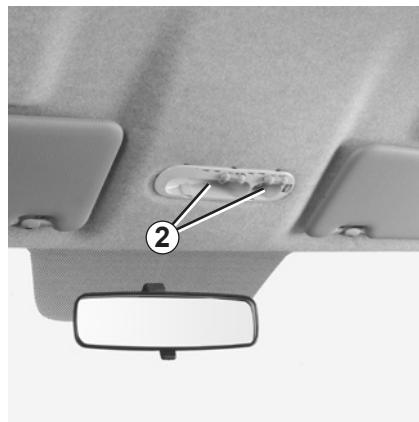
ÉCLAIREURS INTÉRIEURS : remplacement des lampes (1/3)



Plafonnier

Déclippez le diffuseur **1** à l'aide d'un outil type tournevis plat.

Dégagez la lampe concernée.



Dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe 2 : W5W.



Plafonnier arrière (suivant véhicule)

Déclippez le diffuseur **3** à l'aide d'un outil type tournevis plat.

Dégagez la lampe.

Type de lampe : W5W.

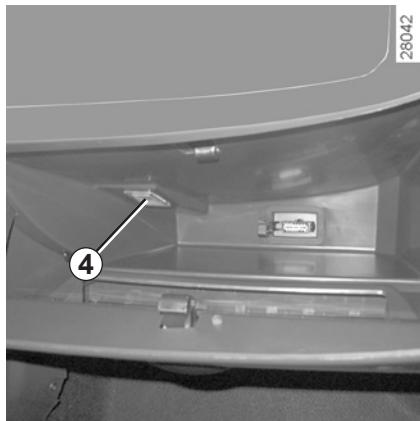


Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

28121

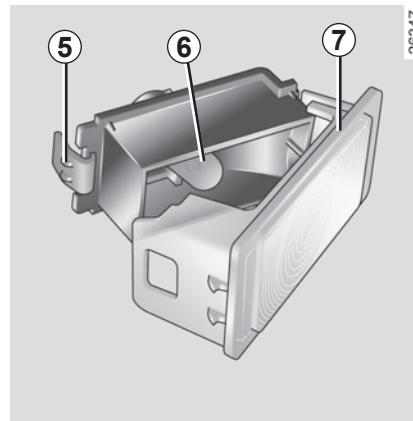
ÉCLAIREURS INTÉRIEURS : remplacement des lampes (2/3)



Éclaireur de boîte à gants (suivant véhicule)

Déclippez l'éclaireur 4 à l'aide d'un outil type tournevis plat en pressant sur la languette pour basculer l'éclaireur vers l'intérieur de la boîte.

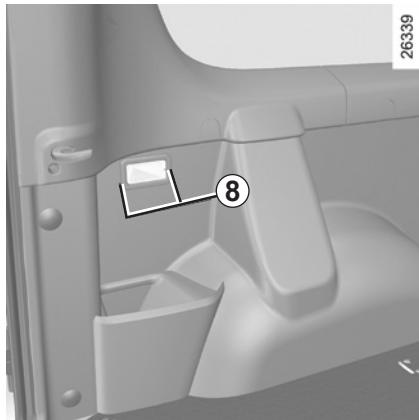
Déconnectez l'éclaireur.



Appuyez sur la languette 5 pour dégager le diffuseur 7 et accéder à la lampe 6.

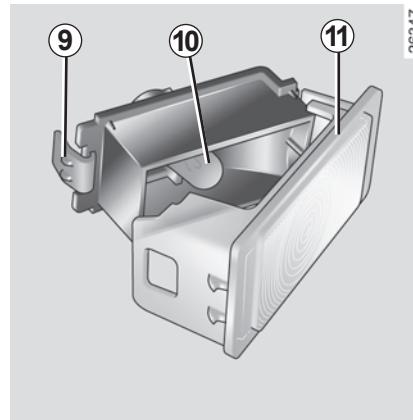
Type de la lampe : W5W.

ÉCLAIREURS INTÉRIEURS : remplacement des lampes (3/3)



Éclaireur de coffre

Déclippez l'éclaireur 8 à l'aide d'un outil type tournevis plat en pressant sur la languette pour basculer l'éclaireur vers l'intérieur du coffre.



Appuyez sur la languette 9 pour dégager le diffuseur 11 et accéder à la lampe 10.

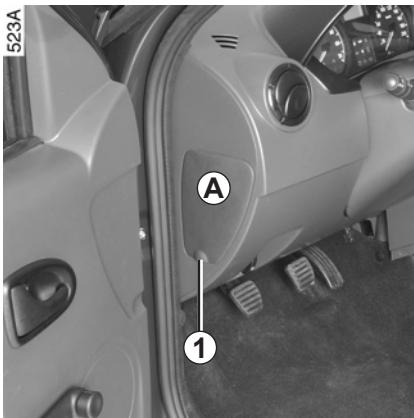
Type de la lampe : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FUSIBLES (1/3)



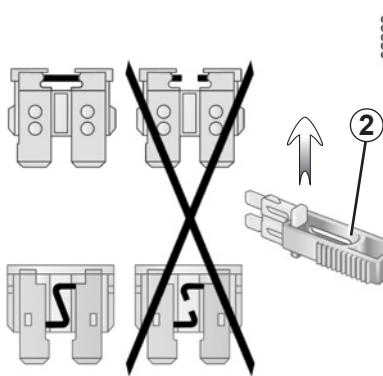
Fusibles dans l'habitacle

En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Déclippez la trappe **A** en vous aidant de l'encoche **1**.

Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles située au dos de la trappe **A**.

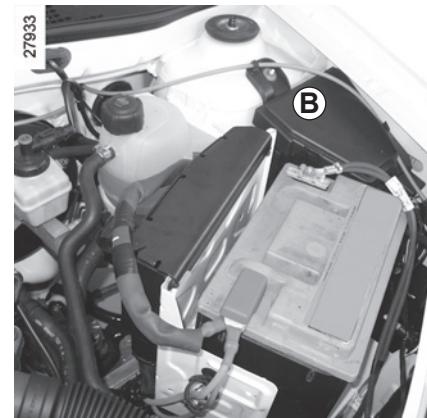
Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Pince 2

Débrochez le fusible à l'aide de la pince **2**, située au dos de la trappe **A**. Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.



Fusibles dans le compartiment moteur **B**

Certaines fonctions sont protégées par des fusibles situés dans le compartiment moteur dans le boîtier **B**.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, nous vous conseillons de faire remplacer ces fusibles par un Représentant de la marque.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine**.

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

FUSIBLES (2/3)

Affectation des fusibles dans l'habitacle

(la présence des fusibles DEPEND DU NIVEAU D'EQUIPEMENT DU VEHICULE)

Symbol	Affectation	Symbol	Affectation	Symbol	Affectation
	ABS		Condamnation des ouvrants		Lève-vitres électriques avant
	Radio		Dégivrage lunette arrière		Éclairage intérieur
	Feux stop		Non utilisé		Rétroviseur électrique
	Conditionnement d'air		Avertisseur sonore		Chauffage
	Feux de brouillard avant		Alimentation générale		Non utilisé
	Tableau de bord Injection		Sièges chauffants		Airbag
	Essuie-vitre avant		Dégivrage rétroviseurs		Feu de route droit

FUSIBLES (3/3)

Affectation des fusibles dans l'habitacle

(la présence des fusibles DEPEND DU NIVEAU D'EQUIPEMENT DU VEHICULE)

Symbol	Affectation	Symbol	Affectation
	Feu de route gauche		Antidémarrage
	Feu de croisement gauche		Feu de recul
	Feu de croisement droit		Direction assistée
	Feu de position droit		Boîte de vitesses automatique
	Feu de position gauche		Carburant GAS
	Feu de brouillard arrière		
 AR	Lève-vitres électriques arrière		

BATTERIE : dépannage (1/2)

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » (plafonniers, ...) sont coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie ;
- lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie ;
- ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes ;
- attendez au moins une minute après une coupure moteur pour débrancher une batterie ;
- veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.

Branchemet d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

Dans le cas où de nombreux accessoires sont montés sur le véhicule, faites les brancher en + après contact.



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque. Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.
Risque de blessures graves.



Maneuver la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau si besoin consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

BATTERIE : dépannage (2/2)

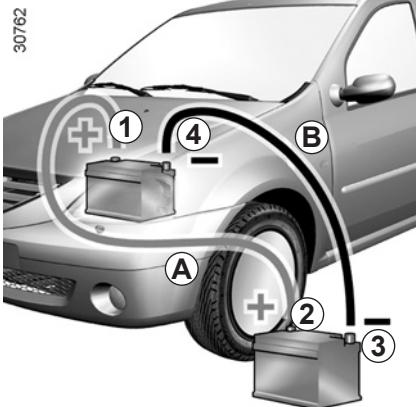
Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Mettez le moteur du véhicule fournissant le courant en route et adoptez un régime moyen.



Fixez le câble positif (+) **A** sur la borne (+) **1** de la batterie déchargée, puis sur la borne (+) **2** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif (-) **B** sur la borne (-) **3** de la batterie fournissant le courant puis sur la borne (-) **4** de la batterie déchargée.

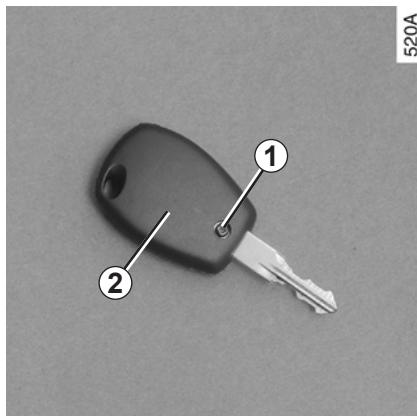
Démarrez le moteur comme d'habitude. Dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**4-3-2-1**).



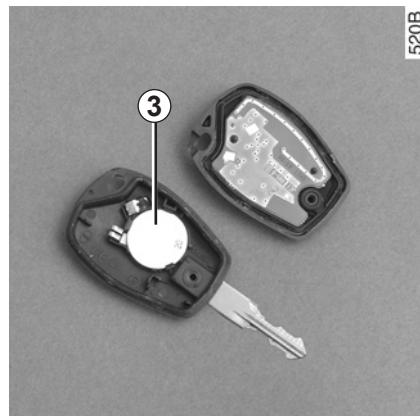
Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures graves et/ou d'endommagement du véhicule.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : pile



520A



520B

Remplacement de la pile

Dévissez la vis **1** puis déclipez le couvercle **2**.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque. Leur durée de vie est de deux ans environ.

Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

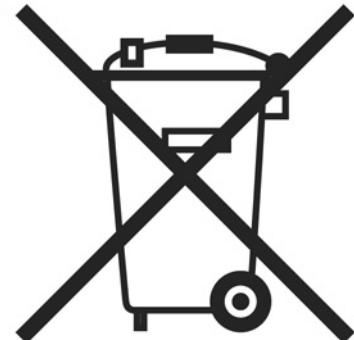
Remplacez la pile **3** en respectant la polarité gravée sur le couvercle.

Nota : lors du remplacement de la pile, veillez à ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle de clé.

Type de la pile : CR 2016.

Lors du remontage, assurez-vous que le couvercle soit bien cliqué et que la vis soit correctement serrée.

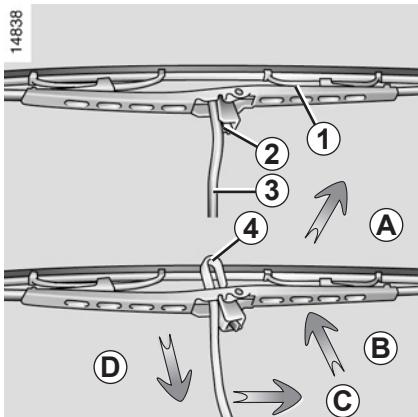
26913



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

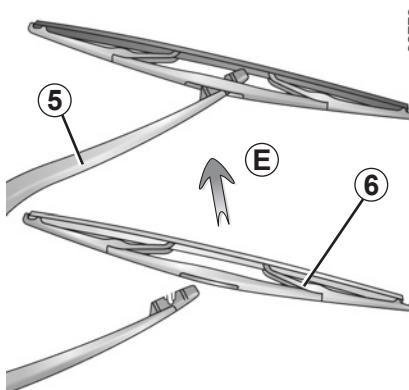
BALAI D'ESSUIE-VITRES

148388



Remplacement des balais d'essuie-vitre avant 1

- Contact coupé, soulevez le bras d'essuie-vitre 3.
- Faites pivoter le balai jusqu'à l'horizontale (mouvement **A**).
- Pressez la languette **2** et faites glisser le balai d'essuie-vitre vers le bas jusqu'à dégager le crochet **4** du bras d'essuie-vitre (mouvement **D**).
- Décalez le balai (mouvement **C**) puis remontez-le (mouvement **B**) pour le dégager.



30778

Remplacement du balai d'essuie-vitre arrière (porte battante)

- Contact coupé, soulevez le bras d'essuie-vitre **5**.
- Faites pivoter le balai **6** jusqu'à renconter une résistance.
- Dégagez le balai en tirant sur celui-ci (mouvement **E**).

Remontage d'un balai d'essuie-vitre avant ou arrière

Pour remonter le balai d'essuie-vitre procédez en sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis long-temps.



– Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

- Surveillez l'état des balais. Il sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

REMORQUAGE : dépannage (1/2)

Procédure de remorquage

Le volant ne doit pas être verrouillé; la clé de contact doit être sur la position « M » (allumage) permettant la signalisation (feux de stop, feux de détresse...). La nuit le véhicule doit être éclairé. Retirez la remorque s'il y en a une.

De plus, il est impératif de respecter les conditions de remorquage définies par la législation en vigueur dans chaque pays et de ne pas dépasser le poids remorquable de votre véhicule.

Adressez-vous à un Représentant de la marque.

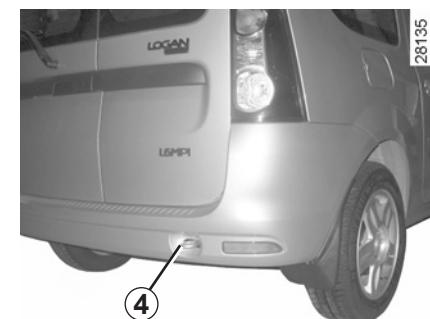
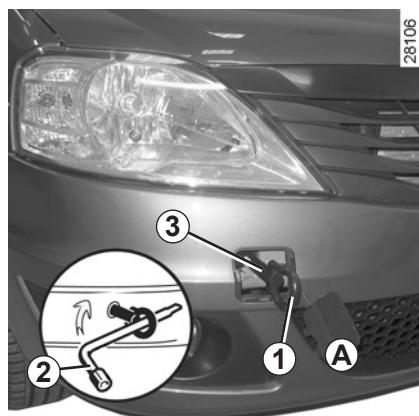
Utilisez exclusivement :

- à l'avant, l'anneau de remorquage 1 (situé dans le bloc outils) et le point de remorquage 3 ;
- à l'arrière, le point de remorquage 4.

Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction : en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Ne retirez pas la clé du contacteur de démarrage pendant le remorquage.



Point de remorquage avant 3

Déclippez le cache A en passant un outil de type tournevis plat sous le cache.

Vissez l'anneau de remorquage 1 au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue 2 rangée dans le coffre.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

Point de remorquage arrière 4



– Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.

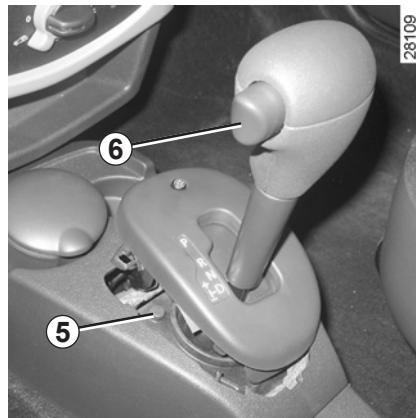
- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.

REMORQUAGE : dépannage (2/2)

Remorquage d'un véhicule à boîte automatique

Moteur à l'arrêt, le graissage de la boîte n'est plus assuré, il faut donc de préférence transporter le véhicule posé sur un plateau ou le remorquer roues avant soulevées.

Exceptionnellement, vous pouvez le remorquer les quatre roues au sol, en marche avant uniquement, avec le levier en position neutre **N** et sur un parcours maximum de 50 km.



Lors du rangement des outils, veillez à bien les repositionner dans le coffre, comme ils étaient à l'origine.

Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule: risque de projections lors d'un freinage.

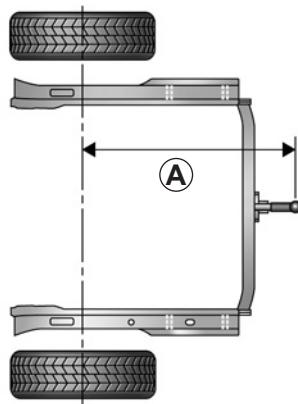


Dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier.

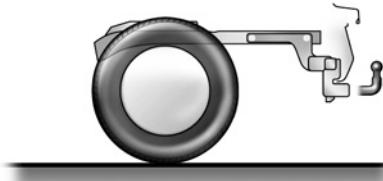
Pour cela, déclipez le cache à l'embase du levier.

Appuyez simultanément sur le bouton **5** et sur le bouton de déverrouillage **6**.

REMORQUAGE : attelage



A = 918 mm.



Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi, remorque freinée et non freinée :

Reportez-vous au paragraphe « Masses » en chapitre 6.

Pour le montage de l'attelage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

PRÉÉQUIPEMENT RADIO



Emplacement radio 1

Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système audio, vous disposez d'un prééquipement composé d'emplacements pour :

- la radio **1** ;
- des haut-parleurs avant **2** ;
- des haut-parleurs arrière **3**.

Pour l'installation d'un équipement, consultez un Représentant de la marque.

Déclipez et déposez le vide-poches **1**.



Emplacement haut-parleur avant 2

Déclipez le cache **2** à l'aide d'un outil de type tournevis plat.



Emplacement haut-parleur arrière 3

Déclipez le cache **3** à l'aide d'un outil de type tournevis plat.

- Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles dans le réseau de la marque) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre radio.
Pour connaître leur référence, consultez votre Représentant de la marque.
- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ou de la radio ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque : un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

ACCESSOIRES



Avant d'installer un appareil électrique ou électronique (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule.

Pour cela, prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.



Utilisation d'appareils émetteurs/récepteurs (téléphones, appareils CB).

Les téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure.

Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ces appareils.



Montage ultérieur d'accessoires

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque.

De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.



Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.



Accessoires électriques et électroniques

– Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts.

Risque d'incendie.

– toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés ;

– en cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (1/5)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les lampes témoins faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.	Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante. Reportez-vous au paragraphe « Batterie : dépannage » en chapitre 5 ou remplacez la batterie si nécessaire. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies.	Reportez-vous au paragraphe « Mise en route/arrêt moteur » en chapitre 2.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant (reportez-vous au paragraphe « Contacteur de démarrage » en chapitre 2).

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (2/5)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré, pompe à eau défectueuse.	Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque.
	Motoventilateur en panne.	Faites appel à un Représentant de la marque.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
Le témoin de pression d'huile s'allume : en virage ou au freinage	Le niveau d'huile moteur est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur (reportez-vous au paragraphe « Niveau huile moteur – Appoint/remplissage » en chapitre 4).
	Pression d'huile faible.	Rejoignez un Représentant de la marque le plus proche.
Le témoin de pression d'huile tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération.	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (3/5)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Fumée blanche anormale à l'échappement	Panne mécanique : joint de culasse détérioré ou	Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque.
	Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, la fumée provient de la régénération du filtre à particules	Reportez-vous au paragraphe « Particularité des versions diesel » en chapitre 2.
La direction assistée devient dure.	Courroie cassée.	Faites remplacer la courroie.
	Manque d'huile de direction assistée	Pour les opérations d'entretien de la direction assistée adressez-vous à un Représentant de la marque.



Radiateur : Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (4/5)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Siffllement	Antenne de toit mal positionnée..	Orientez l'antenne..
Le moteur chauffe. Le témoin de température de liquide de refroidissement s'allume.	Panne du motoventilateur.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.
	Fuites de liquide de refroidissement.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
Témoin d'alerte vidange moteur reste allumé après la vidange	Réinitialisation de l'alerte après vidange non effectuée.	Réinitialisez l'alerte après vidange moteur, reportez-vous au paragraphe « Réinitialisation de l'alerte après vidange » en chapitre 4.



Radiateur : Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

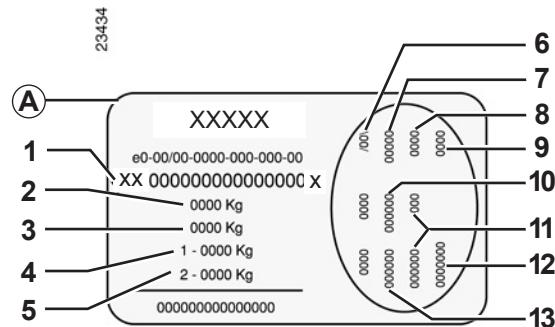
ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (5/5)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Lampe grillée.	Remplacez la lampe.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Traces de condensation dans les feux.	Ceci n'est pas une anomalie. La présence de trace de condensation est un phénomène naturel lié aux variations de température. Ces traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.	

Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

Plaques d'identification	6.2
Caractéristiques moteurs.	6.4
Masses/Charges remorquables.	6.6
Pièces de rechange et réparations	6.9
Justificatifs d'entretien	6.10
Contrôle anticorrosion	6.16
	6.1

PLAQUES D'IDENTIFICATION VÉHICULE

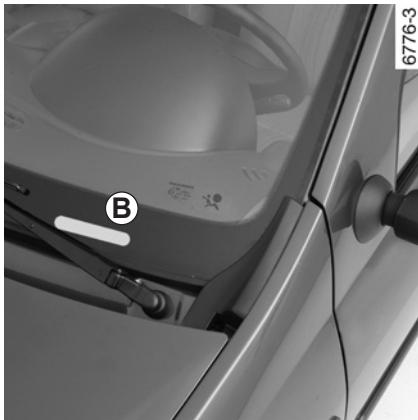


Les indications figurant sur la plaque constructeur A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

La présence et l'emplacement des informations dépend du véhicule.

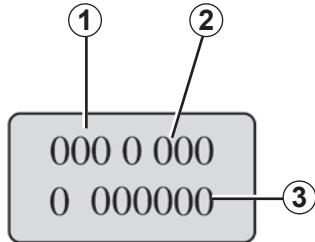
Plaque constructeur A

- 1 Type mine du véhicule et numéro dans la série du type.
(Suivant véhicule, numéro répété sur une plaque B).
- 2 MMAC (Masse Maxi Autorisée en Charge).
- 3 MTR (Masse Totale Roulante = véhicule en charge avec remorque).
- 4 MMTA (Masse Maxi Totale Autorisée) essieu avant.
- 5 MMTA essieu arrière.



PLAQUES D'IDENTIFICATION MOTEUR

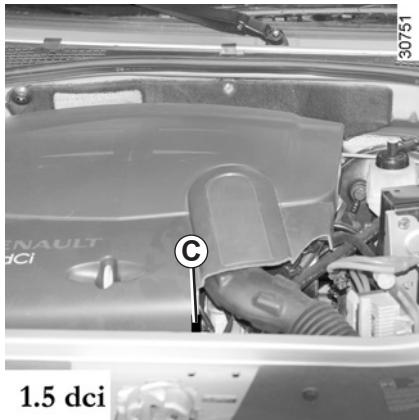
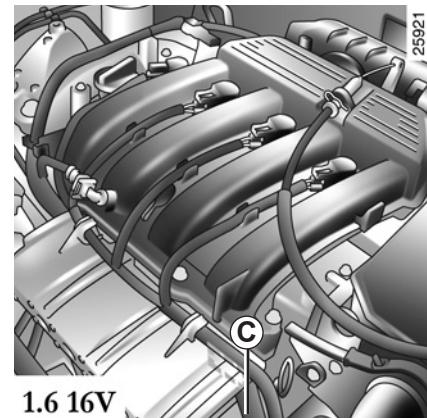
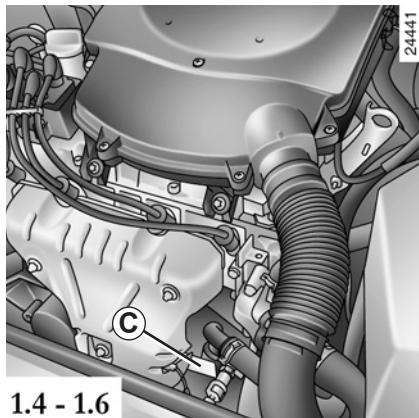
33293



C

Les indications figurant sur la plaque moteur **C** sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes (emplacement différent suivant motorisation).

- 1 Type du moteur
- 2 Indice du moteur
- 3 Numéro du moteur



24441

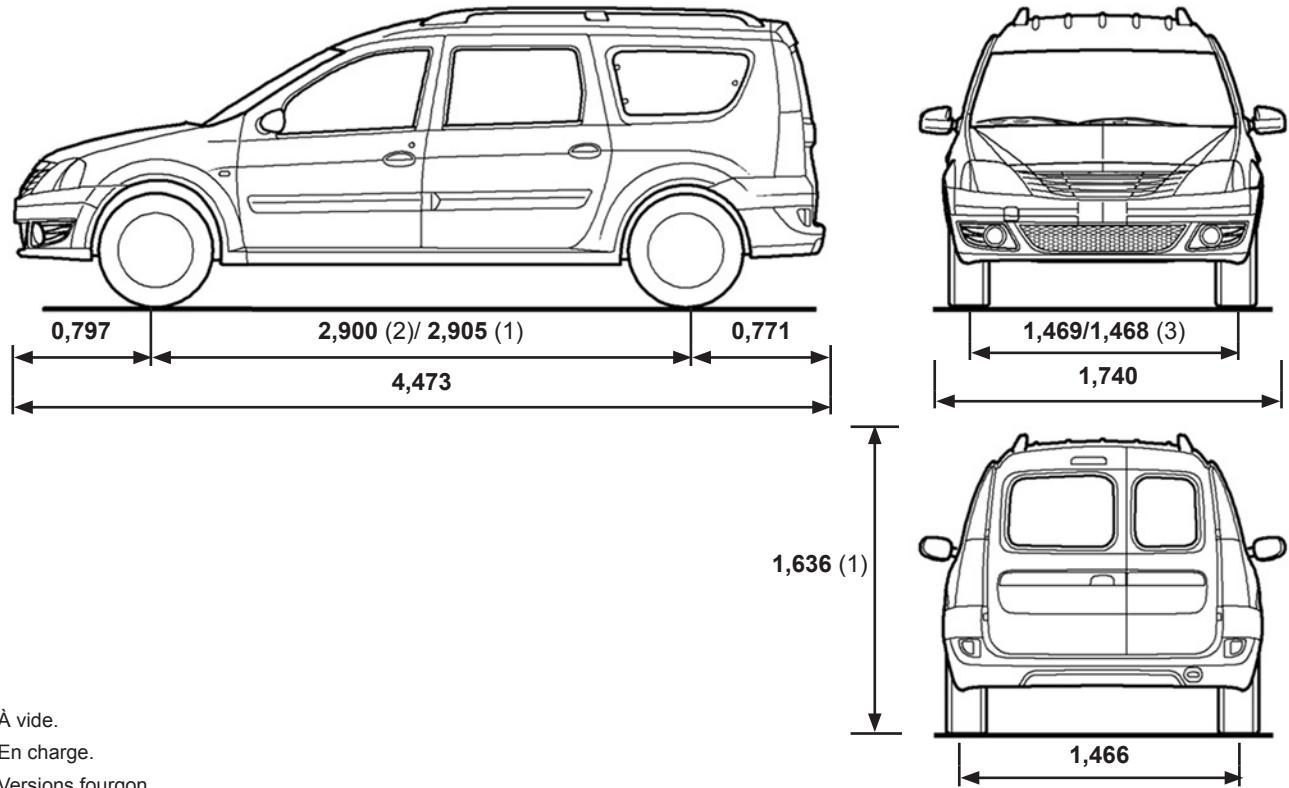
6.3

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS

Versions	1.4	1.6	1.6 16V	1.5 dCi
Type moteur (indiqué sur la plaque moteur)	K7J	K7M	K4M	K9K Turbo
Cylindrée (cm ³)	1 390	1 598		1 461
Type de carburant Indice d'octane	<p>Carburant sans plomb impérativement, d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant.</p> <p>À défaut, possibilité d'utiliser ponctuellement du carburant sans plomb :</p> <ul style="list-style-type: none">– d'indice d'octane 91, pour une étiquette indiquant 95, 98– d'indice d'octane 87, pour une étiquette indiquant 91, 95, 98		<p>Gazole.</p> <p>L'étiquette située dans la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés</p>	
Bougies	<p>N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule.</p> <p>Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez le Représentant de la marque.</p> <p>Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.</p>			

DIMENSIONS (en mètres)

30804



(1) À vide.

(2) En charge.

(3) Versions fourgon.

MASSES (en kg) (1/3)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans option : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque.

Versions FOURGON	1.4	1.6	1.5 dCi
Masses Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masses Maximum Totale Autorisée (MMTA) Masses Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe " Plaques d'identification " en chapitre 6)		
Masses Remorque Freinée*	s'obtient par calcul : MTR - MMAC		
Masses Remorque non Freinée*	605		590
Charge admise sur le point d'attelage*	75		
Charge admise sur le toit avec un dispositif de portage	80 (y compris dispositifs de portage)		

* Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, ...)

Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR - MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, la **masse totale roulante (véhicule + remorque)** ne doit jamais être dépassée. Cependant est toléré :
 - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
 - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 80 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

MASSES (en kg) (2/3)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans option : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque

Versions 5 places	1.4	1.6	1.6 16V	1.5 dCi
Masses Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masses Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe " Plaques d'identification " en chapitre 6)			
Masses Remorque Freinée*	s'obtient par calcul : MTR - MMAC			
Masses Remorque non Freinée*	620	630	640	
Charge admise sur le point d'attelage*	75			
Charge admise sur le toit avec un dispositif de portage	80 (y compris dispositifs de portage)			

* Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, ...)

Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR - MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, la **masse totale roulante (véhicule + remorque)** ne doit jamais être dépassée. Cependant est toléré :

- un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
- un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).

Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 100 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).

- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

Report de charge versions Break (suivant législation locale)

Lorsque la Masse Maxi Autorisée en Charge du véhicule n'est pas atteinte, il est possible de reporter jusqu'à 300 kg sur la remorque freinée dans la limite de la Masse Totale Roulante du véhicule.

MASSES (en kg) (3/3)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans option : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque.

Versions 7 places	1.4	1.6	1.6 16V	1.5 dCi
Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe " Plaques d'identification " en chapitre 6)			
Masse Remorque Freinée*	s'obtient par calcul : MTR- MMAC			
Masse Remorque non Freinée*	635	640	660	
Charge admise sur le point d'attelage*	75			
Charge admise sur le toit avec un dispositif de portage	80 (y compris dispositifs de portage)			

* Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, ...)

Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR - MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :

- un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
- un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).
Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 100 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

Report de charge versions Break (suivant législation locale)

Lorsque la Masse Maxi Autorisée en Charge du véhicule n'est pas atteinte, il est possible de reporter jusqu'à 450 kg sur la remorque freinée dans la limite de la Masse Totale Roulante du véhicule.

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (1/6)

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (2/6)

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (3/6)

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (4/6)

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon		
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (5/6)

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (6/6)

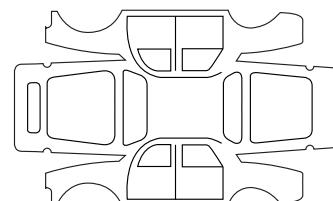
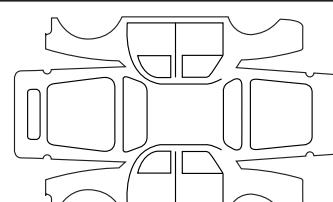
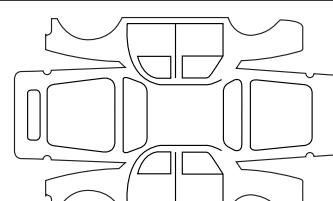
VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique			

Contrôle anticorrosion (1/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

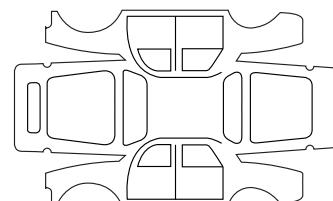
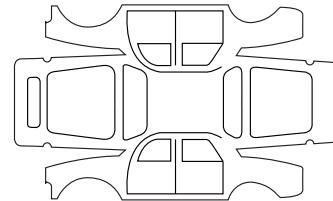
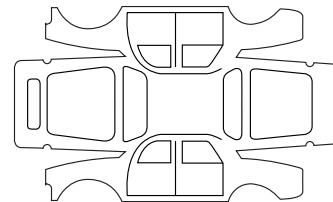
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (2/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

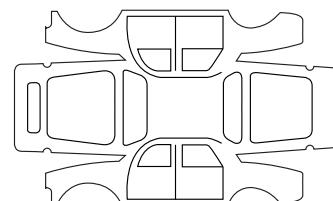
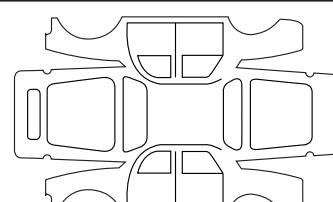
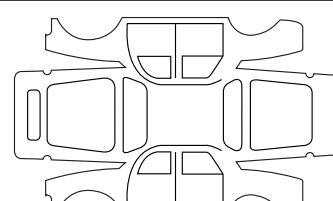
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

Contrôle anticorrosion (3/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

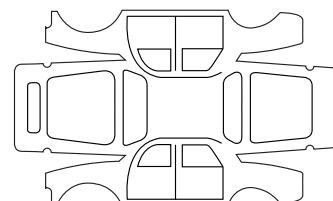
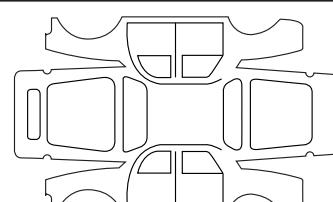
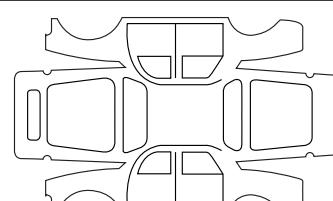
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

Contrôle anticorrosion (4/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

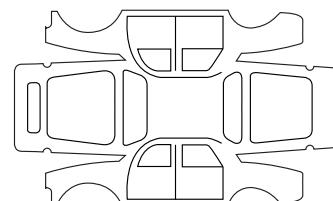
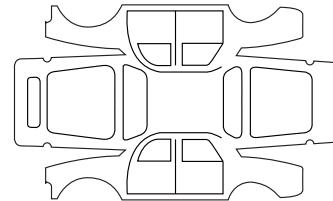
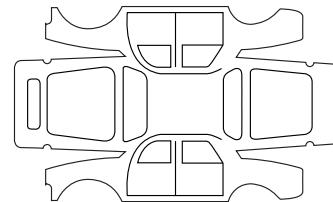
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

Contrôle anticorrosion (5/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

INDEX ALPHABÉTIQUE (1/4)

A

ABS 2.12 – 2.13
accessoires 5.33
aérateurs 3.2 – 3.3
air conditionné 3.4 → 3.9
airbag 1.15 → 1.20
 activation airbags passager avant 1.36
 désactivation airbag passager avant 1.34
alarme sonore 1.5 – 1.6, 1.53
alarme sonore de survitesse 1.44
allume-cigares 3.14
aménagements 3.15 → 3.18
ampoules
 remplacement 5.13 → 5.18
anneaux d'arrimage 3.24 – 3.25
anneaux de remorquage 5.2, 5.29 – 5.30
anomalies de fonctionnement 5.34 → 5.38
antibrouillards 1.53
antidémarrage 1.7
antipollution
 conseils 2.6 → 2.8
antivol (contacteur) 2.2
appareils de contrôle 1.41 → 1.50, 1.52 – 1.53
appuis-tête 1.8, 3.19
assistance au freinage d'urgence 2.13
assistance de direction 2.11, 4.9
avertisseur sonore 1.55
avertisseurs lumineux 1.55

B

balais d'essuie-vitres 5.28
banquette arrière 3.20 → 3.23
barres de toit 3.28
batterie 4.11
 dépannage 5.25 – 5.26
boîte à gants 3.15

boîte de vitesses automatique (utilisation) 2.14 → 2.16
bouchon de réservoir carburant 1.58

C

cache-bagages 3.27
capacité du réservoir carburant 1.58
capacités organes mécaniques 4.4, 4.11
capot moteur 4.2 – 4.3
caractéristiques moteurs 6.4
caractéristiques techniques 6.2 → 6.4, 6.9
caravanage 6.6 → 6.8
carburant
 conseils d'économie 2.6 → 2.8
 qualité 1.58, 6.4
 remplissage 1.59
catalyseur 2.4
ceintures de sécurité 1.10 → 1.20
cendriers 3.14
changement de lampes 5.13 → 5.18
changement de roue 5.8 – 5.9
changement de vitesses 2.14 → 2.16
charges remorquables 6.6 → 6.8
chauffage 3.2 → 3.9
clé d'enjoliveur 5.2
clé de roue 5.2
clé/télécommande à radiofréquence
 utilisation 1.2
clés 1.2 – 1.3
 remplacement de la pile 5.27
clignotants 1.55, 5.13
climatisation 3.2 → 3.9
commande intégrée de téléphone mains-libres 3.29
commandes 1.37 → 1.40
condamnation des portes 1.4 – 1.5
conditionnement d'air 3.4 → 3.9
conduite 2.2 → 2.8, 2.11 → 2.16

INDEX ALPHABÉTIQUE (2/4)

conseils antipollution 5.22 → 5.24
conseils pratiques 1.60, 5.3, 5.7 → 5.14, 5.18, 5.22 → 5.27, 5.33 → 5.38
contacteur de démarrage 2.2
contrôle anticorrosion 6.16 → 6.20
crevaison 5.3, 5.8 – 5.9
cric 5.2, 5.8 – 5.9

D

dégivrage/désembuage de lunette arrière 1.57, 3.4 → 3.8
démarrage 2.2 – 2.3
désactivation airbag passager avant 1.34
désembuage
 pare-brise 3.7
direction assistée 2.11, 4.9
dispositifs complémentaires à la ceinture avant 1.15 → 1.18
dispositifs de retenue enfants 1.21 → 1.33

E

éclairage :
 extérieur 1.52 – 1.53, 5.13 → 5.18
 intérieur 3.12, 5.19 → 5.21
éclairage de coffre
 remplacement des lampes 5.21
économies de carburant 2.6 → 2.8
enfants 1.4 → 1.6
enjoliveurs 5.7
entretien :
 carrosserie 4.13 – 4.14
 garnitures intérieures 4.15 – 4.16
 mécanique 4.4, 4.7 → 4.9, 4.11, 6.10 → 6.15
environnement 2.9
équipements multimédia 3.29
essuie-vitre/lave-vitre 1.57
essuie-vitres 1.56, 5.28
 balais 5.28

F

feux :
 de brouillard 1.53, 5.14
 de croisement 1.52, 5.13
 de détresse 1.55
 de direction 1.55, 5.13
 de position 1.52, 5.13
 de recul 5.15, 5.17
 de route 1.52, 5.13
 de stop 5.15 – 5.16
 réglage 1.54
filet de séparation 3.26
filtre 4.10
 à gazole 1.60, 4.10
filtre :
 à air 4.10
 à particules 2.5
 habitacle 4.10
frein à main 2.11
fusibles 5.22 → 5.24

G

garnitures intérieures
 entretien 4.15 – 4.16
gonflage des pneumatiques 4.12

H

haut-parleurs
 emplacement 5.32
heure 1.50
huile moteur 4.4 → 4.6

I

identification du véhicule 6.2 – 6.3
incidents
 anomalies de fonctionnement 5.34 → 5.38

INDEX ALPHABÉTIQUE (3/4)

indicateurs :

de direction	1.55
installation accessoires	5.33
installation radio	5.32

J

jauge d'huile moteur	4.4 → 4.6
justificatifs d'entretien	6.10 → 6.15

K

kit de gonflage des pneumatiques	5.4 → 5.6
----------------------------------------	-----------

L

lampes

remplacement	5.13 → 5.18
--------------------	-------------

lavage	4.13 – 4.14
--------------	-------------

lave-vitre	1.56, 4.8
------------------	-----------

levage du véhicule

changement de roue	5.3, 5.7 → 5.9
--------------------------	----------------

lève-vitres	3.10 – 3.11
-------------------	-------------

levier de sélection de boîte automatique	2.14 → 2.16
------------------------------------------------	-------------

levier de vitesses	2.10
--------------------------	------

liquide de freins	4.7
-------------------------	-----

liquide de refroidissement moteur	4.8
-----------------------------------------	-----

lunette arrière

désembuage	1.38, 1.43
------------------	------------

M

marche arrière

passage	2.10
---------------	------

masses	6.6 → 6.8
--------------	-----------

miroirs	3.13
---------------	------

mise en route du moteur	2.3
-------------------------------	-----

montre	1.50
--------------	------

moteur	
--------	--

caractéristiques	6.4
------------------------	-----

N

navigation	3.29
------------------	------

niveau d'huile moteur	4.5 – 4.6
-----------------------------	-----------

niveau de carburant	1.45
---------------------------	------

niveaux	4.4, 4.7 → 4.9
---------------	----------------

O

ordinateur de bord	1.46 → 1.49
--------------------------	-------------

P

pare-soleil	3.13
-------------------	------

particularité des véhicules diesel	2.5
------------------------------------------	-----

particularité des véhicules essence	2.4
-------------------------------------------	-----

peinture	
----------	--

entretien	4.13 – 4.14
-----------------	-------------

référence	6.2
-----------------	-----

pièces de rechange	6.9
--------------------------	-----

piles (télécommande)	5.27
----------------------------	------

plafonnier	3.12
------------------	------

planche de bord	1.37 → 1.40
-----------------------	-------------

plaques d'identification	6.2 – 6.3
--------------------------------	-----------

pneumatiques	4.12, 5.10 → 5.12
--------------------	-------------------

poids	6.6 → 6.8
-------------	-----------

poignée de maintien	3.13
---------------------------	------

poire de réamorçage carburant	1.60
-------------------------------------	------

pompe d'assistance de direction	4.9
---------------------------------------	-----

portes	1.4 → 1.6
--------------	-----------

poste de conduite	1.37 → 1.40
-------------------------	-------------

pot catalytique	2.4
-----------------------	-----

prééquipement radio	5.32
---------------------------	------

pression des pneumatiques	4.12, 5.11
---------------------------------	------------

prise accessoires	3.14
-------------------------	------

projecteurs	1.52 → 1.54
-------------------	-------------

additionnels	5.14
--------------------	------

réglage	1.54
---------------	------

protection anticorrosion	4.13
--------------------------------	------

INDEX ALPHABÉTIQUE (4/4)

Q

qualité du carburant 1.58

R

radio 3.29

 prééquipement 5.32

rangements 3.15 → 3.18

réglage de la position de conduite 3.19

réglage des projecteurs 1.54

réglage des sièges avant 1.9

réglage position de conduite 1.10 → 1.14

rehausse siège enfant 1.21 → 1.23

remorquage 6.6 → 6.8

 attelage 5.31

 dépannage 5.29 – 5.30

répétiteurs latéraux 5.18

réservoir

 lave-vitres 4.8

 liquide de freins 4.7

 liquide de refroidissement 4.8

réservoir carburant 1.58 → 1.60

retenuenfants 1.21 → 1.33

rétroviseurs 1.51

rodage 2.2

roue de secours 5.3, 5.10 → 5.12

S

sécuritéenfants 1.2, 1.4, 1.21 → 1.33

sièges arrière

 fonctionnalités 3.20 → 3.23

siègesenfants 1.21 → 1.33

signal danger 1.55

signalisationéclairage 1.52 – 1.53

spotsd'éclairage 3.12

système antibloquage des roues : ABS 2.12 – 2.13

système antidémarrage 1.7

système de navigation 3.29

système de retenueenfants 1.21 → 1.33

T

tableau de bord 1.41 → 1.45

télécommande de verrouillage 1.2 – 1.3

téléphone 3.29

témoins de contrôle 1.41 → 1.49

transportd'enfants 1.21 → 1.33

transportd'objets

 dans le coffre 3.24 – 3.25

trappe à carburant 1.58

V

ventilation

 climatisation 3.4 → 3.9

verrouillage des portes 1.5

verrouillage électrique des portes 1.4

vidange 4.6

vide-poches 3.15 → 3.18

vitres 3.10 – 3.11

volant de direction

 réglage 1.50

W

warning 1.55